

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse

DEDIÉ AU ROI.

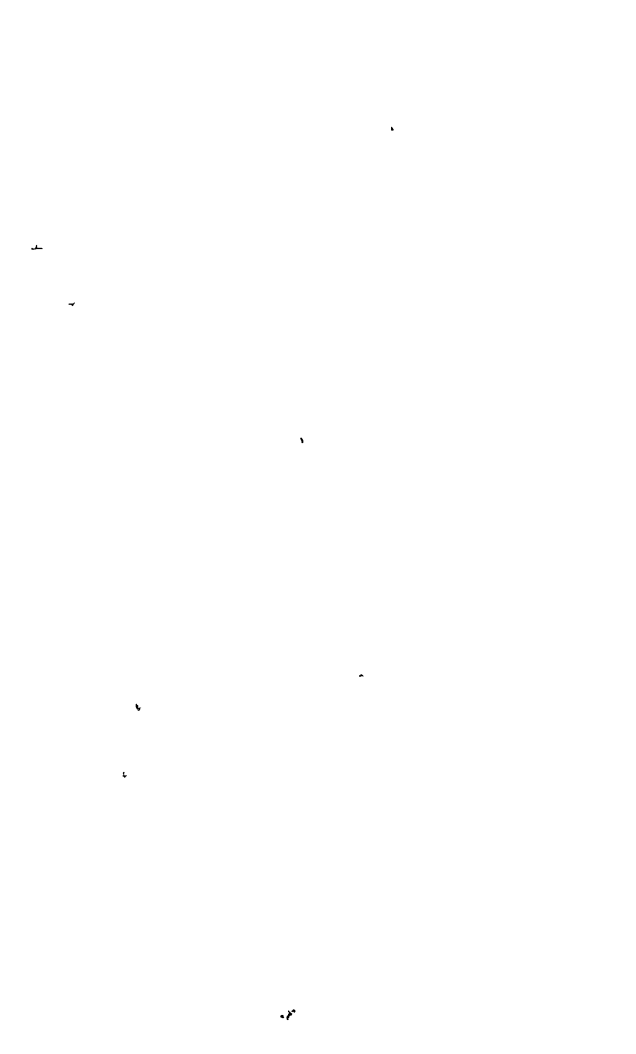
M A I 1775.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

M A I 1775.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Divers ouvrages élémentaires publiés à Zurich, à l'usage de l'Ecole réelle.*

Nous annonçâmes, il y a près de deux ans, * les changemens essentiels exécutés à Zurich, dans le système d'institution publique. On travaillait alors à divers ouvrages élémentaires conformes au plan que l'on avait adopté. Les plus célèbres écrivains de

* Voyez Journal Helvétique, août 1773, p. 3 & suiv. Nous prions nos lecteurs de parcourir cette pièce, qui est de la même main que les extraits que nous donnerons ici.

cette ville , qui tient un rang distingué dans la littérature helvétique, concouraient à l'environner les uns des autres à cette bonne œuvre. Rien ne leur paraissait trop petit dans ce travail bien moins aisé qu'on ne l'imagine , & dont l'utilité est reconnue de tous ceux qui pensent solidement. On nous permettra d'entrer dans quelques détails sur un objet si intéressant. Le succès complet qu'a eu à Zurich une entreprise qui ailleurs aurait peut-être rencontré des contradictions insurmontables , nous encourage à présenter nos réflexions. Nous répéterons ici ce que nous disons il y a deux ans : le système d'éducation publique , tel qu'il est suivi presque par tout , a besoin d'être réformé ; à mesure que les mœurs & les usages changent , les connaissances élémentaires doivent changer ; les principes invariables des mœurs doivent être présentés avec des développemens différens , & sous un autre point de vue. Tôt ou tard il faudra revenir à ces changemens nécessaires. Il serait heureux que l'exemple d'une des premières républiques helvétiques contribuât à accélérer cette révolution.

Le premier ouvrage élémentaire que nous annoncerons ici, est de M. le diacre TOBIER, ecclésiastique respectable par sa doctrine & ses mœurs, connu par divers ouvrages de dévotion très-estimés. Il a donné pour les

Ecoles réelles , une brochure de 68 pages in-8°, sous ce titre modeste :

La morale chrétienne par demandes & par réponses : à l'usage des Ecoles réelles. Avec approbation des supérieurs. Zurich.

APRÈS une courte introduction , dans laquelle on s'applique à fixer l'attention des jeunes élèves sur le bien & le mal dans les actions humaines , l'auteur divise le système de la morale chrétienne en trois sections : les devoirs envers l'Être suprême , les devoirs envers nous-mêmes , les devoirs envers les autres hommes. On termine ce traité par une dernière section sur les moyens de corriger ses défauts , & de faire des progrès dans la pratique des vertus.

Observons d'abord que ce plan suppose la connaissance préliminaire des catéchismes usités dans le pays , & qui sont devenus comme une espèce de livres symboliques. Cependant l'auteur n'a pas négligé de tracer toute la chaîne de nos devoirs ; au contraire , son but paraît avoir été de présenter cette liaison admirable des devoirs de l'homme , d'une manière plus sensible qu'on n'a pu le faire dans nos catéchismes , qui par un respect excessif peut-être pour nos premiers réformateurs , sont tous soumis à un ordre peu naturel. En effet, le décalogue , la prière dominicale , & le traité des sacrements , ne

renferment qu'incidentellement tous les devoirs de la morale chrétienne. Il faut user d'une forte d'adresse, pour donner sur ce plan une catéchèse complète ; & ceux qui enseignent la religion avec quelque intelligence, éprouvent tous les jours qu'il est comme impossible d'éviter les répétitions, en suivant les sections de nos catéchismes, dans lesquels il est certain que l'on n'a pas même indiqué tous les devoirs de l'homme, soit dans l'état de nature, soit dans les diverses relations qu'il soutient dans la société.

Quoi qu'il en soit, M. Tobler s'attache d'abord à établir la différence morale qu'on observe entre nos actions. Elles sont bonnes ou mauvaises, selon qu'elles produisent essentiellement le bonheur ou le malheur réel de ceux qui les commettent. Un acte particulier peut être louable ; mais la vertu suppose une suite de bonnes actions, ou l'habitude de les commettre. Le vice est l'habitude du mal ; la faute est une action condamnable. Si l'on affirmait que toutes nos actions sont moralement bonnes dès qu'elles procurent du plaisir à celui qui les commet, on renverserait l'idée du bien & du mal. Une action vertueuse est utile à celui qui la fait & à ceux à qui elle se rapporte. C'est une vertu, s'il importe à toute l'espece humaine qu'elle soit généralement pratiquée.

On connaît ce qui est bien ou mal, par le

moyen de la raison ; mais comme tous n'ont pas la même étendue de talens naturels, ou qu'ils ne s'en fervent pas tous avec le même soin, tous ne jugent pas également bien de leurs actions. Ceux qui observent avec attention les suites de ce qu'ils pensent, disent ou font, sont instruits par l'expérience. L'expérience de chaque homme en particulier, n'est pas aussi instructive que celle qui réunit les observations de plusieurs grands hommes dans tous les tems & chez tous les peuples. Et parmi toutes les histoires, la plus sùtile sans doute, c'est celle où Dieu même daigne nous instruire. C'est en suivant ses leçons salutaires qu'un *jeune homme peut rendre pure sa conduite*. La parole ou la volonté de Dieu est donc un second principe de la moralité de nos actions. Les actes qui se trouvent contraires à cette volonté sainte, s'appellent des *péchés*, &c.

Après ces connaissances préliminaires, l'auteur passe aux devoirs envers l'Être suprême. Les perfections de cet Être adorable, qu'il suppose suffisamment connues, doivent produire des sentimens d'humilité, de crainte, d'amour, de respect, de reconnaissance, d'adoration, de confiance. De là doit naître un vif repentir de nos fautes, de là une disposition habituelle de rapporter à Dieu tout le bien qui nous arrive, & par con-

2 JOURNAL HELVETIQUE.

féquent à lui en faire hommage en le lui demandant par d'ardentes prières, &c. Une ame ainsi disposée, profitera de tous les moyens pour connaître aussi parfaitement qu'il est possible, celui de qui elle attend son bonheur. Elle étudiera les œuvres de la nature, leurs beautés variées, la sagesse de leur exécution, leurs usages admirables. Cette étude ne sera plus légère & fugitive, elle sera approfondie & attentive. Tout ce qui lui paraîtra beau, sublime, admirable, la ramenera à l'auteur de tous les biens, & enflammera sa reconnaissance. L'écriture sainte, autre source de la connaissance de Dieu, ne sera point négligée. L'homme religieux y apprendra à penser à Dieu, comme l'ont fait les hommes justes de l'une & de l'autre économie. Les exercices dans lesquels on explique cette parole sainte, sont aussi très-propres à développer nos connaissances & à exciter notre piété, &c.

C'est avec cette simplicité que l'auteur parcourt tous les devoirs de la morale. Sans doute qu'il laisse aux maîtres particuliers le soin de développer ses idées, qui sont fort resserrées. Cette méthode est très-bonne à Zurich, où l'on a travaillé à former les instituteurs, par une instruction détaillée qu'on leur a adressée par la voie de l'impression, & par des leçons que plusieurs personnes

capables se sont chargées de leur donner , avant qu'on en vint à leur confier le précieux dépôt de l'instruction publique. Partout ailleurs , où les bons maîtres sont très-rares , il ferait à souhaiter que ce traité de morale chrétienne fût plus développé. On désirerait même qu'au lieu de supposer les principes déjà connus , soit par le catéchisme , soit par d'autres instructions , on se fût attaché à les établir en peu de mots , mais de manière à faire bien sentir la liaison de ces grandes vérités avec nos devoirs , & de ceux-ci avec notre vrai bonheur.

(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Manière de provigner la vigne sans engrais , par M. DE SAUSSURE , professeur en physique dans l'academie de Geneve , &c. Berne , chez la Société Typographique , 1775 , brochure de 30 pages in-8°.*

ON se rappellera sans doute les nombreuses expériences que fit il y a quelques années M. de Saussure , pour perfectionner la culture des grains. Aujourd'hui ce physicien célèbre porte ses recherches sur un objet non moins important , c'est la culture de la vigne. Il avait été frappé avec raison de la manière dont on provigne ou plante les jeunes ceps. On fait , dit notre auteur , au

pied du cep qu'on veut multiplier, un creux de la profondeur, au plus d'un pied & demi, plusieurs la font à peine d'un pied; après quoi on couche le cep sur le fond de ce creux, quelle qu'en soit la terre, en faisant ressortir par les angles deux ou trois branches qu'on appelle des pointes. On jette là-dessus un peu de la meilleure terre, & ensuite, souvent long-tems après, on y met du fumier, ou quelque'autre engrais, & on acheve de remplir le creux avec la terre qu'on en a tirée.

Voici les inconvéniens qu'a trouvé M. de Saussure à cette manière de provigner.

1. Le cep couché au fond du creux, long-tems avant qu'on le remplisse, est sujet à être inondé dans les terres fortes, s'il survient de grandes pluies. Il périt même, s'il y a des gelées un peu fortes. On fait combien l'eau est funeste à la vigne en général.
2. Les sécheresses épuisent bientôt l'humidité de ces creux si peu profonds, où le desséchement est encore augmenté par la chaleur du fumier; ainsi que cela a été éprouvé en 1762.
3. Le fumier augmente le mauvais effet des gelées. M. Duhamel observe qu'elles sont beaucoup plus fortes dans les terres fumées que dans celles qui ne le font pas. M. de Saussure a fait là-dessus des expériences qui ne laissent aucun doute.
4. Le fumier est souvent rempli d'insectes qui rongent & cou-

pent même les provins. 5. Dans les creux trop peu profonds, & remplis en grande partie d'un fumier qui se consume bientôt, les ceps restent exposés aux coups du foffoir. 6. Par l'effet du fumier, les raisins font beaucoup plus fujets à pourrir, & le vin à devenir gras & à perdre de fa qualité.

Pour remédier à ces maux, M. de Sauffure fait faire les creux de deux bons pieds de profondeur; il jette au fond du creux environ un demi-pied de la terre de la surface; c'est sur cette bonne terre qu'on couche le cep; après quoi on acheve d'abord de remplir avec la meilleure terre, gardant celle qui a été tirée du fond, pour la surface, où elle se bonifie en peu de tems fans aucun engrais.

M. de Sauffure a éprouvé que cette nouvelle méthode donnait à ses vins une qualité supérieure. Si elle pouvait s'établir plus généralement, on trouverait un grand avantage à réserver pour les champs le fumier qui est prodigué dans les vignes. On objecte, il est vrai, que cette méthode nuit beaucoup à la quantité du produit. Mais M. de Sauffure démontre par une foule d'expériences, que les profonds labours suppléent amplement au défaut de fumier; enforte que les vignes, dans la culture desquelles on a suivi la nouvelle pratique, rendent autant & plus,

que celles où l'on a mis beaucoup de fumier. Il ne s'agit pas ici d'un aperçu rapide, d'une expérience d'une année: l'auteur cite la prospérité continuelle de ses propres vignes depuis 12 à 14 ans sans nouvel engrais.

La main-d'œuvre est un peu plus chère, au moins pour provigner. " J'ai compté, dit M. de Sauffure, que cette augmentation de dépense allait à peu près au tiers, c'est-à-dire qu'on emploie chez moi trois journées à faire le même nombre de provins qu'on fait ailleurs en deux. „ Mais ce surcroît de dépense n'est en aucune façon comparable au profit qui résulte de l'épargne du fumier. Suivant les calculs détaillés de M. de Sauffure, il paie 20 francs de plus pour le travail des fosses, & il épargne 60 francs que lui aurait coûté le fumier..

M. de Sauffure rapporte toutes les objections, afin de les réfuter. Ce n'en est pas une que de dire que la méthode n'est pas applicable aux vignes où l'on trouve à une très-petite profondeur, des bancs de pierre impénétrables. Observons cependant qu'il ne faudrait pas s'arrêter lorsqu'on trouverait des pierres faciles à enlever, ou des terres argilleuses, blanches, jaunes, en un mot, toutes celles que les paysans appellent de mauvaises terres. Toutes se bonifient en peu de tems à la surface.

« On dit encore (c'est l'auteur qui parle) que quelques personnes ont essayé ma méthode à la Côte *, & sans succès., M. de Saufure soupçonne avec beaucoup de vraisemblance, qu'on n'a pas donné aux fosses une assez grande profondeur, eu égard à la nature du sol.

Toute cette brochure est remplie d'observations judicieuses sur un objet très-important, & mérite d'être lue avec soin par tous les cultivateurs. C'est ainsi qu'il est glorieux d'appliquer les connaissances de la physique aux travaux de la campagne, & aux arts de première nécessité. Si l'on avait travaillé depuis cinquante ans dans ce point de vue, l'agriculture ne serait pas, comme elle est encore presque par-tout, un art dont la théorie est inconnue.

III. *Les Muses helvetiennes, ou recueil de pieces fugitives de l'Helvétie, en vers & en prose. Lausanne, chez Martin, 1775, brochure in-8°. de 300 pages.*

ON trouvera dans ce recueil, comme dans tous les autres, du bon & du médiocre. Plusieurs des pieces qu'on a rassemblées, ont paru en différens tems dans l'ancien Jour-

* Vignoble considérable du canton de Berne, au pays de Vaud.

nal Helvétique ; d'autres ont été imprimées ailleurs. Nous tombons d'abord sur cette jolie fable qui a été inférée dans le Fablier français, publié à Paris en 1770. Elle joint beaucoup de délicatesse à une grande précision.

Le plaisir , ou le papillon. Fable.

J'ALLAIS rêvant ce matin
 Dans notre verte prairie ,
 Quand un papillon badin
 Vint troubler ma rêverie.
 Son vol léger , ses couleurs ,
 Ses passageres ardeurs
 Lui gagnerent ma tendresse ;
 J'essayai de l'attraper ,
 Mais vainement je m'empresse.
 A fuir il a plus d'adresse ,
 Et toujours fait m'échapper.
 Enfin , las du badinage
 De cet infecte volage ,
 De fleurs je couvre ma main.
 Il y vole en assurance ;
 Mais la refermant soudain ,
 Je jouis de ma vengeance.
 Je vous tiens , petit mutin ,
 Criai-je aussi-tôt de joie ,

Vous devenez mon butin ;
 Venez çà , que je vous voie :
 Mais hélas , ma main s'ouvrant ,
 Je vois passer le brillant
 De ces agréables ailes ,
 Avec cet émail charmant
 Qui me les rendait si belles
 Quand il allait voltigeant.
 Bientôt avec un soupir
 Qui s'échappe de ma bouche ,
 Je dis , „ rival du zépher ,
 „ Vous ressemblez au plaisir ;
 „ On vous perd dès qu'on vous touche.

Nous ne nous refuserons pas le plaisir de
 placer ici un morceau d'un genre plus re-
 levé. Ainsi que la plupart des piéces renfer-
 mées dans ce volume , celle-ci est d'un ma-
 gistrat respectable, qui cultive depuis long-
 tems les lettres avec un succès toujours sou-
 tenu. M. SEIGNEUX DE CORREVON est
 connu d'une façon distinguée par plusieurs
 ouvrages importants.

“ Une jeune & belle dame étant morte en
 couche avec son enfant ; dans le village
 d'Hindelbanck près de Berne ; son époux
 affligé , pria M. Nahl , sculpteur célèbre ,
 d'éterniser sa douleur. Cet habile homme

ne s'arrêta pas aux idées vulgaires, ni même au choix des plus nobles & des plus heureuses. Malgré la variété prodigieuse de ces monumens de la fragilité humaine, dans lesquels il semble que l'art & l'esprit aient épuisé toutes leurs ressources, M. Nahl en imagina une si neuve, & en même tems si sublime, que depuis son exécution, personne ne se lassé de l'admirer.

D'un seul bloc d'une pierre tendre, mais d'un très-beau grain, il forma les figures & le tombeau. Ce tombeau s'ouvre, comme on présume que cela arrivera au grand jour des rétributions, lorsque les sépulcres rendront leurs morts. La couverture se soulève en se brisant, & laisse voir dans l'enfoncement cette belle personne qui ressuscite avec son enfant. Elle se montre à l'instant de son réveil & de sa surprise. Le sentiment de son heureuse immortalité est peint dans ses regards sereins & majestueux. D'un bras elle semble pousser la couverture de son tombeau, & de l'autre elle presse sur son sein son enfant qui se ranime comme elle, & qui de ses petites mains paraît vouloir s'aider à sortir de ce triste lieu. On lit ces mots sur la pierre sépulcrale: *Me voici, Seigneur, avec l'enfant que tu m'as donné.* Il n'y a qu'une voix sur l'exécution; c'est un chef-d'œuvre de goût & de sentiment. En le voyant, on
oublie

l'horreur du tombeau , pour ne penser qu'au bonheur des justes , à l'extase des ames pures , & au sort glorieux qui les attend dans une autre vie.

Le tombeau de Nahl. Ode.

QUEL noble , quel touchant spectacle ,
 NAHL , se forme sous ton ciseau !
 Tu fais par un nouveau miracle
 Sortir les morts de leur tombeau.
 Avant toi , ces objets funebres ,
 Au fond des plus noires ténèbres ,
 Fuyaient loin de nos tristes yeux ;
 Qu'entend-je ! leur ombre respire ,
 Et dans le marbre semble dire ,
 Je revois la clarté des cieux.

Dans le printems de sa jeunesse
 CARITE vit de ses beaux jours
 Couper la trame enchanteresse ,
 Que filaient de chastes amours :
 Triste écueil de sa destinée !
 Avec le fruit de l'hyménée
 Elle expire dans les douleurs ;
 D'un seul coup , ô mort , mort cruelle !
 Tu plonges un époux fidelle ,
 Un tendre pere , dans les pleurs.

8 JOURNAL HELVETIQUE.

C'en est fait , du fils , de la mere ,
Il ne reste qu'un souvenir ;
Source d'une douleur amere
Et de leçons pour l'avenir.
Mais où trouver leur chere image ?
Ces traits qui , même aux yeux du sage ,
Offrent un aspect consolant ?
Fixons cette ombre fugitive.
NAHL la saisit , la rend si vive ,
Que le marbre devient parlant.
D'un bloc , masse informe & pesante,
Il fait un sépulcre entr'ouvert ;
Dans une attitude touchante
On voit CARITE à découvert.
Du fond d'une grotte profonde ,
Elle semble rentrer au monde ,
Dans cet instant si glorieux ,
Où des saints la froide poussiere ,
Du tombeau forçant la barriere,
Ira peupler de nouveaux cieux.
Vers le ciel élevant sa vue ,
D'un air doux , plein de majesté ,
Surprise & tendrement émue ,
Elle y voit sa félicité.
Dans ses regards brille la grace ;

D'un bras elle se débarrasse
 Des débris de son monument.
 Près d'elle son fils qui palpite,
 Sourit , ouvre les yeux , s'agite ,
 Prêt à la suivre au firmament.

O noble , ô ravissante extase ,
 Digne du céleste flambeau !
 Le feu divin qui vous embrase ,
 Peut seul peindre un moment si beau.
 Je ne suis plus ce peu de cendre ;
 Nouveau phénix , je vais reprendre
 Un éclat , un lustre immortel.
 Siècles , de votre course immense
 J'oserai braver la puissance :
 Coulez , je ne suis plus mortel.

Déjà je crois me voir renaître ;
 Et sans alarme sur mon fort ,
 Plein d'espoir , je vois disparaître
 Le sombre appareil de la mort.
 Ton art puissant qui ressuscite
 Les morts , leurs talens , leur mérite ,
 Releve mon cœur abattu :
 Le trépas , sous ta main savante ,
 Montre moins son heure effrayante
 Que le bonheur de la vertu.

40 JOURNAL HELVÉTIQUE.

L'Insecte à l'Ambitieux. Fable.

EN cherchant son bonheur chacun a ses travers ;
Aux uns il faut beaucoup , aux autres peu de
chose :

Pour vous il faudrait l'univers,
Et moi je suis heureux dans un bouton de rose.

*V. Séance de l'académie de physique à
Zuric.*

L'ACADÉMIE de physique de Zuric , dans son assemblée du mois de mai , a eu la satisfaction de voir que les questions qu'elle avait proposées l'année dernière , sur divers objets de l'économie champêtre , ont été très-bien résolues par des cultivateurs. Elle a conséquemment distribué sept primes à ceux qui se sont distingués dans ce genre d'exercice , si propre à fixer l'attention du paysan sur ses travaux , & à faire mieux connaître la théorie du premier des arts.

L'academie propose trois questions pour l'année prochaine. I. En établissant à neuf un pré qui doit rester tel , que faut-il observer par rapport à la situation du pays , la qualité du terroir , au choix de la semence , à la culture & à la manière d'en jouir pendant les premières années.

H. Dans quel cas peut-on conseiller les prés alternatifs, c'est-à-dire, des prés qui sont tantôt en herbe & tantôt en grain ?

III. Quelles précautions y a-t-il à prendre, lorsqu'on veut rompre un pré, & en faire un champ, sur-tout dans les premières années ? Que faut-il observer lorsqu'on voudra remettre ce champ en pré, pour en tirer le meilleur parti possible ? Ce genre de culture ne serait-il pas utile pour le pays, s'il était plus généralement adopté ?

Les mémoires doivent être adressés franco, & avant la fin de janvier prochain, à M. Brunner, secrétaire de l'académie, à Zurich.

L'académie, autorisée par le souverain, avait aussi proposé un prix de 120 florins pour la communauté qui aurait mis en œuvre les mesures les plus sages pour faire dans chaque lieu une provision de grains. En adjudgeant ce prix à l'honorable communauté de Pfungen, l'académie invite toutes les communautés à s'occuper de ces précautions utiles, à montrer qu'elles savent profiter des exemples louables, à prévenir par là, autant qu'il dépendra d'elles, les malheurs d'une disette générale, & à laisser ainsi leur mémoire en bénédiction, en donnant à leurs enfans l'exemple d'entreprises tendantes au bien général de la patrie.

L'académie avait proposé une seconde

question dont aucune communauté n'a donné jusqu'ici une solution suffisante. Ainsi elle présente de nouveau deux prix pour deux communautés : *Qui prendront les premières des mesures convenables pour procurer aux pauvres du lieu un travail utile , en cultivant & entretenant en bon état les fonds communs , y compris les forêts.* Avant que les prix soient délivrés, il faut que les projets approuvés soient mis actuellement en exécution , & que l'on ait des assurances que ces dispositions se soutiendront au moins pendant six années consécutives. Pour prévenir toute équivoque, l'académie entend un travail qui augmentera le rapport des biens communs , & fournira aux pauvres l'occasion de gagner quelque chose , indépendamment du travail qu'ils peuvent faire sur les biens communs partagés entre les comuniers , en épargnant aux paysans plus riches & surchargés d'ouvrages , le tems qu'ils sont quelquefois obligés de donner aux travaux communs.

L'académie finit en priant les pasteurs de répandre ce programme dans leurs paroisses, & d'en faire connaître le contenu.



M A I 1775.



S E C O N D E P A R T I E.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
D E L' E U R O P E.

- I. *Voyage en Sicile & à Malthe, traduit de l'anglais de M. BRYDONE F. R. S. par M. DEMEUNIER. 2 volumes in-8°. Paris, chez Pissot, 1775.*

O N avait lu ce voyage avec le plus grand plaisir dans la langue originale. La justesse des observations y est relevée par une grande simplicité, par un ton d'ingénuité véritablement intéressant. D'ailleurs la Sicile est très-peu connue ; & le traducteur a raison de dire, que l'on fait mieux ce qui se passe dans plusieurs contrées de l'Amérique, que ce qui arrive dans cette isle si voisine de nous. L'Etna sur-tout, le plus célèbre & le plus redoutable des volcans, n'avait jamais été observé comme il l'a été par M. Brydone. Cet ouvrage méritait donc à tous égards une traduction française. Celle de M. Demeunier, imprimée à Paris, a été soumise à la censure, & n'a pu y passer qu'au moyen

de quelques notes, dans lesquelles on a tenté de corriger quelques observations que M. Brydone, protestant, ou mieux encore, philosophe modeste, s'est permises, non pas sur la religion romaine, mais sur les ridicules de la superstition. D'ailleurs l'ouvrage de M. Demeunier a paru contenir quelques phrases louches, quelques tours gênés, & plusieurs expressions contraires à la pureté du langage. L'édition de ce voyage, qui va paraître à Neuchatel, sera soigneusement revue & corrigée par les soins de la Société Typographique de cette ville.

En attendant, nos lecteurs liront avec plaisir le voyage au mont Etna.

“ Nous partîmes de Giardini à cinq heures. La première région du mont Etna commence environ un mille plus loin. Les habitans y ont érigé la statue d'un saint qui a empêché la lave de s'étendre sur la montagne de Taormine, & de détruire le pays adjacent. Ils sont persuadés que sans son intercession, ce malheur était inévitable; mais le saint homme, aussi prudent que plein d'humanité, conduisit la lave jusqu'à la mer, le long d'une vallée basse.

Nous laissons sur la gauche le chemin de Catane, & nous commençâmes à gravir la montagne, pour examiner l'arbre célèbre, connu sous le nom de *il castagno de cento cavalli*, le maronnier de cent chevaux, qui,

depuis plusieurs siècles, est regardé comme la plus grande curiosité de l'Étna. Nous avons aussi résolu de gagner le sommet de ce côté, & de descendre par celui de Catane; mais nous reconnûmes bientôt que cela était impossible, & nous avons été obligés, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, de renoncer à cette partie de notre plan.

En avançant dans la première région de l'Étna, nous avons remarqué qu'il y avait eu des éruptions violentes de feu sur tout ce pays, à une très-grande distance du sommet, ou principal cratère de la montagne. (L'auteur donne ce nom aux diverses ouvertures du volcan.) J'aperçus sur notre route, au village de Piémont, plusieurs cratères très-considérables, & tout autour, des pierres d'une grosseur énorme qui en sont sorties. Les pierres sont exactement semblables à celles que lance le cratère du Vésuve; & je pense que la lave doit être précisément la même, quoiqu'un peu plus poreuse.

Giardini n'est éloigné de Piémont que de six milles; mais comme le chemin est très-mauvais, il nous a fallu près de quatre heures pour le faire. Le baromètre, qui à Gardini sur le bord de la mer était à 29 pouces 10 lignes, avait descendu alors à 27 po. 3 lig. Le thermomètre de Farenheit, de la construction d'Adams à Londres, était à 73 degrés.

Les habitans font extrêmement curieux; ils nous ont fait beaucoup de questions sur l'endroit où nous allions; & lorsque nous le leur avons appris, plusieurs d'entre eux se sont offerts pour nous accompagner. Nous en avons choisi deux; & après avoir pris notre thé, qui a été pour eux la matière de beaucoup de spéculations, parce qu'ils n'ont jamais vu de déjeûner de cette espèce, nous avons commencé à grimper la montagne.

Nous avons été guidés pendant cinq ou six milles, par un aqueduc que le prince de Palagonie a fait construire à grands frais pour amener de l'eau à Piémont. En quittant l'aqueduc, la montée est devenue un peu plus rapide, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au commencement de la seconde région appelée par les naturels du pays, *la regione silvosa*, ou la région des bois, parce qu'elle est composée d'une vaste forêt qui s'étend tout autour de la montagne. Une partie de cette région fut détruite en 1755, par un phénomène très-singulier. Pendant une éruption du volcan, un immense torrent d'eau bouillante sortit, à ce qu'on imagine, du grand cratère de la montagne, & se répandit en un instant sur sa base, en renversant & détruisant tout ce qu'il rencontra dans sa course. Nos conducteurs nous ont

montré les traces de ce torrent, qui sont encore visibles aujourd'hui. Le terrain commence à recouvrer sa verdure ; & la végétation qui paraît avoir été pendant quelque tems anéantie , commence à se ranimer. Le fillon qu'il a laissé semble avoir environ un mille & demi de large, & davantage en quelques endroits.

Les gens éclairés croient communément ici que le volcan a quelque communication avec la mer , & qu'il éleva cette eau par une force de succion ; mais l'absurdité de cette opinion est trop évidente pour avoir besoin d'être réfutée. La force de succion seule , même en supposant un vuide parfait, ne pourrait jamais élever l'eau à plus de trente-trois ou trente-quatre pieds , ce qui est égal au poids d'une colonne d'air dans toute la hauteur de l'atmosphère. Je pense qu'on pourrait expliquer très facilement ce phénomène par un courant de lave qui tomba tout-à-coup sur une des vallées de neiges qui occupent les régions les plus élevées de la montagne, & la fondit. Il est peut-être encore plus probable , que la neige fondue a trouvé de vastes cavernes & des réservoirs dans la montagne , où elle a resté pendant quelque tems , jusqu'à ce que la chaleur excessive de la lave faisant crever ces grottes souterraines , a produit ce phénomène qui

a été le sujet de beaucoup de spéculations pour les philosophes Siciliens, & qui a exercé la plume de plusieurs d'entr'eux. La même chose est arrivée lors d'une éruption du Vésuve dans le siècle dernier ; & cette inondation extraordinaire engloutit dans un instant cinq cents personnes qui allaient en procession au pied de la montagne, pour implorer S. Janvier.

Nous passâmes ensuite au milieu de quelques jolis bois de liege & de chêne toujours verts, qui croissent sur un terrain couvert de lave. A peine la terre végétale a-t-elle encore rempli les crevasses de cette substance poreuse ; & assez près de là, je remarquai plusieurs collines qui semblaient avoir été formées par une éruption arrivée depuis peu. Je descendis de ma mule & je montai sur le sommet de toutes, l'une après l'autre ; elles sont au nombre de sept. Au haut de chacune on voit une petite coupe ou cratère régulier ; & dans quelques-unes, le grand gouffre, ou, comme ils l'appellent, *il voragine*, qui a vomé la matière brûlée dont ces petites montagnes sont formées, est toujours ouvert. Je jetai de grosses pierres dans ces gouffres, & j'en entendis le bruit long-tems après que je les eus lâchées. Tous les champs des environs, à une distance considérable, sont couverts d'énor-

mes rochers brûlés , fortis de ces petits volcans.

De cet endroit jusqu'au grand maronnier, on fait 5 ou 6 milles de chemin à travers des forêts qui ont crû sur la lave, & qui en plusieurs endroits sont impénétrables. Quelques - uns des arbres sont d'une grosseur énorme ; mais le *castagno de cento cavalli* est le plus fameux de tous. Je l'ai trouvé marqué dans une vieille carte de la Sicile, publiée il y a plus de 100 ans ; & il fait une très-belle figure dans toutes celles de l'Étna & de ses environs. J'avoue que je n'ai pas été frappé de son apparence, parce qu'il ne semble pas être un arbre, mais l'assemblage de cinq gros arbres qui ont une végétation commune. Nous dîmes à nos guides qu'on en imposait sur cet article ; mais ils nous assurèrent unanimement que la tradition universelle, & même le témoignage de tout le pays, attestent que ces tiges étaient autrefois réunies dans une seule ; que leurs ancêtres s'en souviennent ; que cet arbre était regardé alors comme l'ornement de la forêt, & qu'on venait le visiter de tous côtés, mais que depuis plusieurs années il était réduit à cet état respectable de caducité où nous le contemplions. Nous commençâmes à l'examiner avec plus d'attention, & nous reconnûmes qu'il paraissait effectivement que ces

cinq tiges n'en avaient fait autrefois qu'une. L'ouverture du milieu est à présent prodigieuse; & il faut avoir de la foi pour croire qu'un aussi grand espace ait été rempli jadis par du bois solide. Il n'y a aucune espece d'écorce sur le dedans des troncs, ni sur les côtés qui sont opposés l'un à l'autre. Nous l'avons mesuré séparément, M. Glover & moi, & nous nous sommes rencontrés dans le résultat, qui est de deux cents quatre pieds de tour. Si réellement il a été réuni anciennement en une seule tige, on doit le regarder avec raison comme un phénomène prodigieux dans le regne végétal, & il est appelé à juste titre *l'ornement de la forêt*.

Le chanoine Recupero, homme d'esprit, qui habite près de cet endroit, m'a dit depuis, qu'il a conduit des paysans avec des instrumens, & qu'il les a fait creuser autour du *castagno di cento cavalli*; & il m'a juré sur son honneur, que sous terre, toutes ces tiges sont réunies en une seule racine. Je lui ai représenté qu'un objet si extraordinaire aurait dû être célébré par quelques-uns de leurs écrivains. Il m'a répondu que plusieurs en avaient parlé, & il m'en a cité quelques-uns, Philoteo, Carrera & d'autres. Carrera demande excuse de ce qu'il ne décrit pas ses dimensions; mais il proteste qu'il y avait sûrement assez de bois

dans ce seul arbre pour bâtir un grand palais. Leur poëte Bagolini a chanté aussi un arbre de la même espèce, & peut-être le même; & Massa, un de leurs auteurs les plus estimés, dit qu'il a vu des chênes solides de plus de quarante pieds de circonférence: mais il ajoute que la grosseur des châtaigniers était au delà de toute croyance; que le creux de l'un d'eux contenait 300 moutons, & que trente hommes y avaient souvent été à cheval. Je ne prétends pas déterminer s'il parle de notre arbre, ou si même il en a jamais existé un pareil. Il y en a plusieurs autres qui méritent bien la curiosité des voyageurs. L'un de ceux-ci, qui est à environ un mille & demi plus haut sur la montagne, est appelé *il castagno del galea*. Une seule tige solide s'éleve à une hauteur considérable; ensuite il se partage en branches, & il est beaucoup plus beau que l'autre. Je l'ai mesuré à environ deux pieds de terre, & il avait 76 pieds de tour. On en trouve un troisième nommé *il castagno del nave*, qui est à peu près de la même grosseur. Tous ces arbres croissent sur un sol fertile & épais, composé originairement, à ce que je crois, des cendres qu'a vomis la montagne.

Le climat est ici beaucoup plus tempéré que dans la première région de l'Etna, où

les chaleurs excessives doivent toujours empêcher une végétation abondante. Le baromètre est à présent tombé à 26 p. 5 l. & demie : ce qui annonce une élévation de près de 4000 pieds. Cette hauteur, suivant l'opinion de quelques académiciens français, équivaut à 18 ou 20 degrés de distance en latitude pour la température du climat.

La grande quantité de nitre contenue dans les cendres de l'Étna, contribue probablement beaucoup à accroître la force de cette végétation ; & l'air étant d'ailleurs fort imprégné de la fumée du volcan, il doit fournir continuellement de ce sel, qui est appelé avec raison, par quelques auteurs, *la nourriture des végétaux*.

On a construit dans l'intérieur du grand maronnier, une maison pour recueillir le fruit qu'il porte ; ce fruit est toujours abondant. Nous y dinâmes de bon appétit ; & comme nous étions parfaitement convaincus que nous tâcherions en vain de gravir sur la montagne de ce côté, nous nous mîmes à descendre ; & après une route très-fatigante sur de la vieille lave, qui est à présent devenue un champ fertile & un riche vignoble, nous arrivâmes, vers le coucher du soleil, à *Jaci Reale*, où nous nous sommes enfin logés dans un couvent de Jacobins, après avoir eu toutes les peines du monde à trouver un gîte. La

La dernière lave que nous avons traversée avant d'arriver ici, est d'une vaste étendue : je croyais qu'elle ne finirait jamais ; elle n'a certainement pas moins de six ou sept milles de large , & elle paraît en plusieurs endroits d'une profondeur énorme.

(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Reflexions & maximes morales de M. le duc DE LA ROCHEFOUCAULT, avec des commentaires de M. MANZON.* Amsterdam, 1772, in-8°. 454 pages.

L'HOMME n'a que deux sortes de besoins indispensables, des besoins physiques pour l'entretien & l'agrément de sa vie, des besoins moraux pour diriger sa conduite en vue de son avantage présent & à venir. Ceux de la dernière espèce sont sans doute les plus importants. C'est sur l'importance de ces besoins que les hommes devraient diriger leurs recherches & leurs études, comme cette règle devrait en mesurer le degré d'application. Les connaissances morales doivent donc tenir le premier rang entre celles qui méritent d'occuper l'intelligence humaine. On ne saurait par conséquent trop multiplier les livres qui traitent des mœurs & de la conduite des hommes, sous toutes les formes & dans tous les goûts, afin qu'il

y en ait pour tous les esprits & pour tous les caractères.

Les maximes morales de M. de la Rochefoucault, l'un des hommes les plus illustres du dix - septième siècle (*mort en 1680, à l'âge de 68 ans*) sont si connues que nous ne nous arrêterons pas ni à les copier, ni à les examiner. Jugées depuis si long-tems, elles ont conservé le sceau précieux de l'approbation publique qu'elles méritent si bien. Ces maximes ne font qu'un très-petit livre ; & voici, à l'aide d'un commentaire fort étendu, un très-gros volume, où l'on trouvera quelquefois un peu de diffusion. Le commentateur n'a pas donné assez d'attention à une des réflexions de M. le duc de la Rochefoucault : *la véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, & à ne dire que ce qu'il faut.*

Les réflexions du duc sur l'amour-propre, si fines & si vraies, qui ne tiennent que quelques pages, ont donné lieu à une dissertation de plus de cent grandes pages, dont voici l'abrégé.

Dieu, qui a une connaissance intuitive, aussi étendue qu'il est possible, de ses perfections infinies, doit s'aimer lui-même de l'amour le plus *senti*, & en même tems le plus pur, le plus sublime, le plus éclairé, dont notre faible imagination puisse conce-

voir l'idée. La formation de l'univers est un effet de cet amour que Dieu a pour lui-même. Aimant son être & son essence, il a été porté par-là à en communiquer une partie, donnant à chaque créature une quantité de ce sentiment pour soi, proportionnée à leurs besoins, aux desseins qu'il avait sur chacune d'elles, & à la place qu'il voulait leur assigner dans le tout. Cet amour de l'existence, cet amour de soi, répandu dans tout ce qui existe, ne fera donc qu'une émanation de celui que Dieu a pour lui-même, laquelle ira en s'affaiblissant, par dégradations insensibles, depuis lui qui en est comme le centre, jusqu'aux points qui en sont les plus éloignés, & qui touchent à la circonférence de l'univers.

C'est par les loix simples de l'attraction, que Dieu a imprimée à la matière, qu'il conserve le mouvement qu'il lui a communiqué avec l'ordre & l'harmonie, qui fait subsister le monde physique.

Ainsi dans le monde moral, c'est de l'amour de leur être, que Dieu a imprimé à toutes les créatures ou sensibles, ou raisonnables, que résulte l'ordre qui doit régner dans ce monde intellectuel.

Une des premières fins que le Créateur s'est proposées en formant l'univers, est d'en lier les parties, & de leur donner entr'elles

des rapports, ou prochains ou éloignés, qui les obligent de se tenir rapprochées pour former un ensemble. Or, quel moyen plus simple pouvait-il choisir pour arriver à ce but, que celui d'imprimer dans tous les êtres un amour pour leur propre existence & leur conservation, une dépendance mutuelle, un attrait réciproque qui les force de se rapprocher, pour s'approprier ce qui leur convient respectivement? De là la nécessité de la cohésion & de la liaison de toutes les parties, par le besoin indispensable qu'elles ont les unes des autres. Ainsi le principe de l'amour de soi est un principe d'ordre & d'harmonie, d'arrangement & de conservation de chaque partie, & du tout pour chaque partie. Puisque tous les êtres animés ont des besoins auxquels ils ne peuvent pourvoir que par le secours des autres qui leur sont semblables, l'amour d'eux-mêmes porte nécessairement à aimer ceux qui leur sont nécessaires; & plus l'être sera sociable, c'est à-dire, plus il aura de besoins dépendans de ses semblables, plus il sera naturellement sollicité par l'amour de soi-même. Ainsi, dès que l'amour de soi est éclairé, il devient communicatif, & renferme l'amour des autres relativement à soi.

L'homme étant de tous les animaux le

plus parfait, a aussi les besoins les plus nombreux & les plus variés, & des besoins de deux sortes, pour son corps & pour son ame. De là il suit que l'amour de sa conservation a en lui deux objets de desirs, les besoins du corps & ceux de l'ame.

M. Manzon attribue à l'*amour de soi* le soin de pourvoir aux besoins du corps, & à l'*amour-propre* celui de satisfaire les besoins de l'ame; & l'*amour de nous-mêmes*, raisonné & éclairé, nous porte à aimer tous nos semblables en vue de nous-mêmes, & du besoin que nous avons de leurs secours.

Comme être *abstrait* & isolé, l'amour de soi-même serait absolument exclusif; comme être *relatif* & faisant partie du tout, cet amour renferme l'amour pour une multitude de choses & de personnes relativement à soi.

L'état de société est une suite de notre nature; ainsi nous aimons la société par rapport à nous & à nos besoins. Nous voyons déjà des sociétés chez plusieurs especes d'animaux, les castors, les singes, les abeilles, les fourmis, &c. Elle est plus nécessaire encore à l'homme qu'à aucune autre espece d'animal: aussi son amour-propre produit en lui plus de sensibilité pour plusieurs de ses semblables, qui servent à ses besoins; de là l'amour pour sa compagne; de là l'amour ré-

ciproque des parens & des enfans ; de là l'attachement pour des amis ; de là l'affection graduelle pour ses semblables, selon le rapport prochain ou éloigné qu'ils ont avec nous.

Ainsi l'amour de Dieu, l'amour du prochain, n'est autre chose que l'amour de soi-même en Dieu & dans le prochain. C'est l'amour-propre le plus sage, le plus habile, le plus nécessaire au bonheur de l'individu, comme à celui du genre humain en général.

Quand l'amour de soi, dans sa patrie, dans son ami, dans sa maîtresse, deviennent des affections exclusives, ces sentimens sont condamnables, en ce qu'ils concentrent trop les facultés de l'ame vers ces objets particuliers, au préjudice des autres hommes qui y ont aussi des droits. Il n'y a aucun de ces inconvéniens dans ce sentiment qui nous fait partager nos affections à tous nos semblables, c'est-à-dire, qui nous porte à nous aimer plus généralement dans tous les êtres de notre espece.

Celui qui n'aime rien hors de soi, ou qui ne s'aime dans rien, qui s'isole de tout, & qui se concentre absolument en lui seul, est un être contre nature, un monstre indigne d'être mis au rang des hommes.

Mais celui qui s'aime proportionnellement, dans son épouse, dans ses parens,

dans ses amis & dans le genre humain en général, est le plus doux & le meilleur de tous les hommes. Il est le vrai philosophe & le vrai sage. Il est le vrai sage, parce que l'amour qu'il a pour lui-même est éclairé, & qu'il le distribue avec choix, mesure & proportion, également équitable envers tous les hommes, en donnant à chacun la part qui lui revient de son affection. Il est aussi le meilleur & le plus heureux des mortels, parce que le bonheur naît de l'usage bien ordonné des facultés de l'esprit & du cœur, de la justesse des rapports que nous avons avec les objets qui nous environnent, & sur-tout avec nos semblables; parce que cet homme n'est jamais bouleversé par les défordres qu'excitent en nous les passions fortes, exclusivement attachées à un seul objet, & parce qu'il trouve enfin dans l'usage qu'il fait faire de ses affections, un juste sujet de s'estimer lui-même & de s'applaudir. Voilà les principales idées que le commentateur développe, étend, dans sa longue dissertation sur l'amour-propre.

La Rochefoucault dit : *on s'ennuie presque toujours avec ceux que l'on ennue.*

Le commentateur, à cette occasion, disserte sur les causes de l'ennui, & dit plusieurs choses vraies & utiles. On s'ennuie plus souvent avec soi-même qu'avec les autres,

✦ JOURNAL HELVETIQUE.

parce que , quand ceux-ci nous ennuient , nous pouvons les quitter. On peut reconnaître en général que tout ennui vient d'un mécontentement de l'amour-propre. Les habitans de la campagne qui exercent beaucoup leur corps & assez peu leur esprit , sont moins sujets à l'ennui. L'ennui est plus ordinairement le partage de ceux qui ont les goûts les plus variés , le plus de sensibilité dans l'ame, le plus de fantaisies dans l'imagination. On s'ennuie par un besoin ou par une satiété de l'ame. On s'ennuie de n'avoir rien à faire , ou d'un travail trop uniforme. Il en est qui s'ennuient de n'avoir point de desirs, parce qu'ils végètent dans une inertie fatigante. Si cette impression dure longtems , elle parvient malheureusement à dominer toutes les autres. On devient enfin insupportable à soi-même & bientôt aux autres. . . . Il n'y a que des anges & des fots qui ne s'ennuient jamais. Mais voulez-vous vous ennuyer moins souvent ? Ayez soin de diversifier vos occupations , & de passer alternativement du travail de l'esprit à l'exercice du corps. Qu'il n'y ait point de vuide dans vos journées , qu'elles soient remplies avec ordre. L'ennui vient assaillir ceux qui vivent dans le désordre & sans regle.

La jeunesse , avait dit la Rochetoucault , est une ivresse continuelle , & la fièvre de la raison.

Le commentateur ajoute : Ce délire ne dure jamais assez au gré des vœux insensés des hommes. Mais quand on regrette le tems de sa jeunesse , c'est une preuve qu'on n'en a guere fait un bon usage , & qu'on n'en fait pas meme un meilleur de l'âge mûr, ou de la vieillesse.

L'étude & la recherche de la vérité, disait la Rochefoucault, ne servent souvent qu'à nous faire voir par expérience l'ignorance qui nous est naturelle.

A cette occasion, M. Manzon dit plusieurs vérités, entr'autres celle-ci: Tous les hommes seraient assez savans, s'ils n'avaient ni préjugés, ni erreurs, ni fausse-science. Ce n'est pas l'ignorance, mais le vain & faux savoir, qui tue, qui corrompt le cœur, qui déprave l'imagination & le jugement.

En voilà assez pour mettre les lecteurs en état de juger des observations & du style de M. Manzon & de la nature de ses commentaires sur un excellent original.

III. *Eloge de Marc-Aurele. Par M. THOMAS, de l'académie française. A Amsterdam 1775, & se trouve à Paris, chez Moutard, quai des Augustins, in-8°.*

ENTRE tous les éloges funebres qui ont acquis à M. Thomas une juste célébrité,

voici peut-être celui qui porte le plus l’empreinte du génie; il en fallait, pour nous intéresser à un prince mort il y a seize siècles. Il s’est servi pour cet effet de l’artifice qu’on emploie tous les jours au théâtre, & qui fait toujours effet entre les mains du génie. Il transporte ses lecteurs sur le lieu de la scène, il y fait parler les personnages les plus intéressés à la mémoire de Marc-Aurele; c’est le maître, l’ami de ce grand homme qui rend hommage à sa cendre. Le moment où il lui rend cet hommage ne pouvait être mieux choisi. “Après un règne de vingt ans, Marc-Aurele mourut à Vienne. Il était alors occupé à faire la guerre aux Germains. Son corps fut rapporté à Rome, où il entra au milieu des larmes & de la désolation publique. Le sénat en deuil avait été au-devant du char funebre; le peuple & l’armée l’accompagnaient. Le fils de Marc-Aurele suivait le char. Le peuple marchait lentement & en silence. Tout-à-coup, un vieillard s’avança dans la foule; sa taille était haute & son air vénérable; tout le monde le reconnut; c’était Apollonius, philosophe stoïcien, estimé dans Rome, & plus respecté encore par son caractère que par son grand âge. Il avait toutes les vertus rigides de sa secte, & de plus il avait été le maître & l’ami de Marc-Aurele. Il s’arrêta près du cercueil, le regarda tristement; & tout-à-coup élevant la voix, il dit :

Romains, la pompe funebre de l'homme juste est le triomphe de la vertu qui retourne à l'Être suprême. Consacrons cette fête par nos éloges. Je fais que la vertu n'en a pas besoin ; mais ils feront l'hommage de notre reconnaissance. Il en est des grands hommes comme des dieux ; comblés de leurs bienfaits, nous n'avons pas pour eux des récompenses, mais nous avons des hymnes. Puissé-je au bout de ma carrière, en parcourant la vie de Marc-Aurele, honorer à vos yeux les derniers momens de la mienne ! Et toi, qui es ici présent, toi, son successeur & son fils, écoute les vertus & les actions de ton pere. Tu vas régner, la flatterie t'attend pour te corrompre ; une voix libre, pour la dernière fois peut-être, se fait entendre à toi. Ton pere, tu le fais, ne m'a point accoutumé à parler en esclave. Il aimait la vérité. La vérité va faire son éloge. Puisse-t-elle un jour faire le tien !,

Rien de plus simple & de plus impoiant que cet exorde ; le lecteur est transporté à Rome, il est au milieu de la foule des Romains empressés autour du cercueil ; il partage leurs mouvemens, leurs regrets ; il écoute avec intérêt le sage qui se fait entendre ; son attention augmente quand Apollonius lit à l'assemblée un écrit que l'empereur avait tracé de ses mains trente ans auparavant ; il n'était point empereur. Tiens, dit-il à Apollonius, si jamais je m'écarte des sentimens que ma

main a tracés, fais-moi rougir aux yeux de l'univers." Ici, la foule se ferra pour entendre le philosophe de plus près; à un grand mouvement succéda bientôt un grand silence. Seul entre le peuple & le philosophe, le nouvel empereur était inquiet & pensif. „

Comme cette interruption est heureusement ménagée! c'est un drame que cet éloge; cette forme neuve ajoute à l'intérêt qu'il inspire. " Si dans le monde entier, dit l'empereur dans cet écrit, il coule une larme que tu aies pu prévenir, tu es coupable, la nature indignée te dira : Je t'ai confié mes enfans pour les rendre heureux : qu'en as-tu fait? Pourquoi ai-je entendu des gémissemens sur la terre? Pourquoi les hommes ont-ils levé leurs mains vers moi pour me prier d'abrégér leurs jours? Pourquoi la mere a-t-elle pleuré sur son fils qui venait de naître? Pourquoi la moisson que j'avais destinée à nourrir le pauvre, a-t-elle été arrachée de sa cabane? Que répondras-tu? Les maux des hommes déposeront contre toi, & la justice qui t'observe, gravera ton nom parmi les noms des mauvais princes. . . . Le peuple se mit à crier : *Jamais, jamais.* Mille voix s'éleverent ensemble. L'un disoit, *tu es notre pere.* Un autre, *tu ne souffris jamais d'oppresses.* D'autres, *tu as soulagé nos maux.* Et des milliers d'hommes à la fois, *nous t'avons béni, nous te bénissons. O sage, ô clément, ô juste*

empereur , que ta mémoire soit sainte , qu'elle soit adorée à jamais ! „

Ces tableaux intéressans se succèdent avec rapidité , & répandent tout le sublime du pathétique sur cet éloge. En voici encore un exemple. Apollonius continue la lecture de l'écrit de Marc-Aurele ; on l'y voit , épouvanté des devoirs qu'impose l'empire , délibérer s'il n'y renoncera pas. “ Je fus un instant résolu , oui , je fus résolu d'abdiquer l'empire. A ces mots , les Romains qui écoutaient dans un profond silence , parurent effrayés comme s'ils étaient menacés de perdre leur empereur. Ils oubliaient que ce grand homme n'était plus. Bientôt cette illusion se dissipa ; on eût dit qu'alors ils le perdaient une seconde fois. Femmes , enfans , vieillards , tout se précipita de ce côté. Tous les cœurs étaient émus , tous les yeux versaient des larmes. Un bruit confus de douleur errait sur cette immense assemblée. Apollonius lui-même se troubla. Le papier qu'il tenait tomba de sa main. La vue de ce vieillard désolé parut augmenter le trouble général. Peu à peu le murmure se ralentit. Apollonius se releva comme un homme qui sortait d'un songe ; & l'œil encore à demi égaré par la douleur , il reprit le papier sur la tombe , & continua d'une voix altérée. „

Nous ne pouvons étendre davantage nos citations ; les bornes de ce journal ne nous

le permettent pas. Cet excellent morceau est d'ailleurs entre les mains de tout le monde ; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire encore la fin. L'orateur ne pouvait terminer cet éloge d'une manière à la fois plus sombre , plus pathétique & d'un plus grand effet. " Quand le dernier terme approcha, il ne fut point étonné ; je me sentais élevé par ses discours. Romains , le grand homme mourant a je ne fais quoi d'imposant & d'auguste. Il semble qu'à mesure qu'il se détache de la terre , il prend quelque chose de cette nature divine & inconnue qu'il va rejoindre. Je ne touchais ses mains défaillantes qu'avec respect ; & le lit funebre où il attendait la mort , me semblait une espece de sanctuaire. Cependant l'armée était consternée , le soldat gémissait sous ses tentes. La nature elle-même semblait en deuil. Le ciel de la Germanie était plus obscur. Des tempêtes agitaient la cime des forêts qui environnaient le camp ; & ces objets lugubres semblaient ajouter encore à notre désolation. Il voulut quelque tems être seul , soit pour repasser sa vie en présence de l'Être suprême , soit pour méditer encore une fois avant que de mourir. Enfin , il nous fit appeller. Tous les amis de ce grand homme & les principaux de l'armée vinrent se ranger autour de lui. Il était pâle , les yeux presque éteints , & les lèvres à demi glacées. Cependant nous remar-

quâmes tous une tendre inquiétude sur son visage. Prince , il parut se ranimer un moment pour toi. Sa main mourante te présenta à tous les vieillards qui avaient servi sous lui. Il leur recommanda ta jeunesse. Servez-lui de pere , leur dit-il, Ah ! servez-lui de pere. Alors il te donna des conseils , tels que Marc-Aurele mourant devait les donner , & bientôt après , Rome & l'univers le perdirent... A ces mots , tout le peuple romain demeura morne & immobile. Apollonius se tut ; ses larmes coulerent , il se laissa tomber sur le corps de Marc-Aurele. Il le ferra long-tems entre ses bras , & se relevant tout-à-coup : Mais toi qui vas succéder à ce grand homme, ô fils de Marc-Aurele ! permets ce nom à un vieillard qui t'a vu naître , & qui t'a tenu enfant dans ses bras ; songe au fardeau que t'ont imposé les dieux. Songe aux devoirs de celui qui commande, aux droits de ceux qui obéissent. Destiné à régner, il faut que tu sois ou le plus juste ou le plus coupable des hommes. Le fils de Marc-Aurele aurait il à choisir ? On te dira bientôt que tu es tout puissant , on te trompera ; les bornes de ton autorité sont dans la loi. On te dira encore que tu es grand ; que tu es adoré de tes peuples. Ecoute : Quand Néron eut empoisonné son frere , on lui dit qu'il avait sauvé Rome. Quand il eut fait égorger sa femme , on loua devant lui sa justice. Quand il eut assassiné

sa mere, on baïsa sa main parricide, & l'on courut aux temples remercier les dieux. Ne te laisse pas non plus éblouir par des respects. Si tu n'as des vertus, on te rendra des hommages, & l'on te haïra. Crois-moi, on n'abuse point les peuples. La justice outragée veille dans tous les cœurs. Maître du monde, tu peux m'ordonner de mourir, mais non de t'estimer. O fils de Marc-Aurele! pardonne; je te parle au nom des dieux, au nom de l'univers qui t'est confié. Je te parle pour le bonheur des hommes & pour le tien. Tu ne seras point insensible à une gloire si pure. Je touche au terme de ma vie. Bientôt j'irai rejoindre ton pere. Si tu dois être juste, puisse-je vivre encore assez pour contempler tes vertus! si tu devais un jour. . . . Tout-à-coup, Commode qui était en habit de guerrier, agita sa lance d'une maniere terrible. Tous les Romains pâlirent. Apollonius fut frappé des malheurs qui menaçaient Rome. Il ne put achever. Le vénérable vieillard se voila le visage. La pompe funebre qui avait été suspendue, reprit sa marche. Le peuple suivit, consterné & dans un profond silence. Il venait d'apprendre que Marc-Aurele était tout entier dans le tombeau.





TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Bazile. Anecdote française. Par M.
D'ARNAUD. Suite.*

REMI s'empresse d'aller rendre compte à madame de Menneval de la crise dangereuse qu'il venait d'essuyer. --- Vous m'y avez entraîné, monsieur, dans cet abyme; nous nous y sommes jetés aveuglément; c'est ma honte, c'est mon opprobre... voilà ce que je vous dois! Je suis bien à plaindre d'avoir cédé à vos conseils! Je ne goûte plus la paix du cœur! c'en est fait! nous sommes coupables, plus de tranquillité! Il y a des momens où je suis prête à tout déclarer. Laissons, laissons Bazile à sa mere; que je ne le voie plus. --- Me permettez - vous, madame, de vous parler avec franchise? vous prenez pour sentiment ce qui n'est que faiblesse. Quoi! vous touchez au but; je vous ai aplani tous les chemins; vous allez recueillir le fruit de mon heureuse entreprise; & par un caprice qu'il vous plaît d'appeller un remords, vous détruiriez mon ouvrage? Se-

rait-ce là, madame, la récompense de mon zèle, j'oserai dire de mes services? Il ne vous reste plus qu'à me dénoncer comme un criminel... Ne vous en chargez point, madame, c'est moi qui ai imaginé le projet, qui l'acheverai, qui serai l'auteur de votre bonheur; vous pourrez après vous élever contre moi, me punir... Eh! quel autre objet m'anime dans tout ceci? --- Je ne doute pas, monsieur Remi, de votre extrême desir de m'obliger, & de votre désintéressement; mais pensez-vous que nous ne nous sommes pas trop avancés?.. Si ce mystère allait être pénétré! ---- Je vous réponds, madame, d'une discrétion à l'épreuve. Encore une fois, reposez-vous sur moi du succès. Je n'aurais besoin de votre secours que pour une bagatelle: c'est en vérité peu de chose que je vous demande, & la démarche est aisée à faire: il s'agirait d'écarter... ---- Qui, monsieur? --- Eh! cette bonne-femme qui nous fait quelque obstacle. Rien de plus facile que de nous délivrer de cette espèce de fantôme; on pourrait, par exemple... lui supposer... Vous m'entendez... ---- Que voulez-vous dire? .. --- Que... lorsque notre intérêt l'exige, il faut bannir une pitié ridicule. La compassion, madame, est un sentiment honorable pour la nature humaine, j'en conviendrai, mais quelquefois déplacé.

& souvent nuisible à la personne qui ne saurait en triompher. D'ailleurs, madame, à qui faites-vous tort? Entre nous, qu'est-ce qu'une misérable paysanne? ne voilà-t-il pas une créature bien importante? quand cela souffrirait... où serait l'extrême injustice? &... cela ne souffre point: c'est l'éducation, le rang que l'on tient dans le monde, qui produisent la sensibilité, ou du moins qui l'augmentent. Ces gens de la campagne ne connaissent d'autre mal que de mourir de faim; il serait donc aisé de dédommager cette femme de la privation de sa liberté, en lui accordant un nécessaire honnête; alors nous n'aurions plus à craindre ces prétendus retours de nature, qui tôt ou tard nous enleveront ce sot de Bazile, si nous ne nous assurons de Nicole. . . . En est-ce assez, monsieur? quels horribles conseils avez-vous le front de me donner? qui? moi, qu'après avoir eu l'inhumanité de ravir à cette pauvre femme ce que sans doute elle doit avoir de plus cher, son enfant, j'ajoute la barbarie à la bassesse du mensonge... que j'accuse l'innocence, que je me serve de mon crédit... Allez, monsieur, fuyez loin de mes yeux, vous me faites frémir... fuyez, vous dis-je, ou j'éclaterais. O ciel! ne suis-je point assez coupable? est-ce à moi de faire le malheur d'une mère? Misérable! où m'a conduite

ma lâche complaisance ? je me meurs à l'idée seule. Il me sera donc défendu , madame , de vous consulter ! Ce sont de simples observations que je me suis permises , & j'y renonce dès que vous les désapprouvez. Je voudrais seulement écarter les moindres sujets d'alarmes. Je vous l'ai dit , madame : toutes ces frayeurs , toutes ces précautions , c'est vous seule , vous seule qui en êtes l'objet. A la bonne heure ! nous n'emploierons pas ce moyen , dès qu'il n'est point de votre goût ; je rêverai à quelqu'autre expédient que vous puissiez adopter. --- Ah , monsieur Remi , quelle est ma situation ! pensez-vous m'avoir obligée ? mon cœur se révolte incessamment , m'accuse , me condamne... S'il m'était possible de reculer ! Je me suis engagée trop avant. Oui , reprochez - moi ma faiblesse , vous aurez raison ; c'est elle qui m'a fermé les yeux sur l'étendue de la faute... où vous m'avez poussée : je l'appelle une faute : c'est un crime des plus odieux ! --- Comment , madame ! avec l'esprit que vous avez , & femme de qualité , pouvez - vous éprouver ces irrésolutions , ces craintes ? Vous me parlez toujours de remords ? Madame , n'êtes-vous point dans le secret ? Les remords sont faits pour ces âmes rétrécies & sans caractère , qui sont le partage du peuple. Et à quoi vous serviraient donc la nais-

sance , l'éducation , si ce n'est à vous élever au-dessus des préjugés ? ---- Des préjugés , monsieur ! on ne trompe point son cœur ; c'est mon cœur qui me dit que je me rends coupable d'une action abominable , criminelle , & je dois l'en croire. Hélas ! avant cette époque , si je versais des larmes , je goûtais quelque douceur à les répandre. Je n'appréhendais point de me trouver seule , de me livrer à moi-même , de m'interroger , & aujourd'hui je me redoute ; je voudrais me fuir : j'entends une voix qui me poursuit , que j'emporte dans mon sein , qui s'écrie sans cesse. Je serais au faite des richesses , des honneurs . . . je ne serai jamais heureuse . . . ---- Il n'y a plus moyen , madame , de renoncer à notre projet , il est trop avancé . . . ---- Il le faut donc ! eh bien , puisque nous ne pouvons plus retourner en arrière . . . marions Bazile ; qu'il s'appelle mon fils ; mais sa mere , sa mere ! . . oh ! la pauvre femme ! je veux la combler de mes bienfaits , lui faire oublier . . . Je ne pourrai jamais expier le tort que nous lui faisons.

Remi promet tout. Rendu à lui-même , il passe , si l'on peut le dire , en revue toutes les ruses que lui fournissait le génie de l'intrigue ; il médite long-tems ; il force son imagination ; enfin il s'arrête à un expédient qu'il est prompt à saisir.

Bazile chérissait sa mère, & adorait mademoiselle d'Amerville; cette dernière se trouve seule avec lui. Un nuage de tristesse couvrait son front; Bazile est alarmé: il éprouve avec quelle vivacité on est prêt à partager le moindre chagrin d'un objet qu'on aime: --- Vous paraîsez triste, mademoiselle! & qui vous affligerait? --- Ce n'est pas à vous, monsieur, à me le demander... vous devez savoir... Il m'est défendu de m'expliquer... je suis bien malheureuse! Et alors des pleurs en abondance lui échappent; elle veut se retirer. Bazile court à sa maîtresse: --- Mademoiselle... mademoiselle, je ne vous quitterai point; vous daignerez m'apprendre le sujet de ces larmes; ne me réduisez pas au désespoir; confiez-moi... --- Eh! n'en ai-je pas trop dit, monsieur?.. dois-je vous pardonner l'extrémité où vous me forcez à descendre? Si j'avais prouvé sur votre ame quelque intérêt... si l'amour... quel mot m'échappe! --- En doutez-vous, mademoiselle, que tout mon cœur ne soit rempli de vous, que je ne vous adore comme l'arbitre de ma vie?.. Hélas! si vous saviez... --- Vous m'aimez, monsieur! & vous fermez les yeux sur la cause de ma douleur! Si je vous étais chère, si vous sentiez... seriez-vous le premier à mettre des obstacles à notre union? M. Remi m'a déclaré... c'est vous qui re-

tardez le moment . . . --- O ciel ! vous croiriez , mademoiselle . . . --- Que je suis la plus à plaindre des femmes. Faut - il que mon cœur . . . Monsieur de Menneval , mes larmes vous parlent pour moi. Si vous aviez moins d'empire sur mon devoir , sur ma raison , sur mon ame entiere . . . --- Vous m'aimeriez ? --- Eh ! monsieur , cette démarche ne vous instruit-elle pas de toute ma faiblesse ? A l'insu de mes parens . . . --- Je triomphe !.. Ah ! mademoiselle , ne me cachez point ce qui fait ma suprême félicité ; mes sentimens . . . mes transports ne sauraient s'exprimer ; je suis aimé , je suis aimé de tout ce qu'il y a de plus charmant , de plus adorable . . . Mademoiselle , régnez sur ce cœur qui ne respirera que pour vous , que pour vous seule. Non , jamais . . . je ne différerai point . . . C'en est fait ! je ne vois plus , je n'entends plus , je n'aime plus que mademoiselle d'Amerville ; j'en fais le serment à ses pieds ; je suis prêt à lui sacrifier tout , oui , tout . . . Je suis aimé ! . . . dès cet instant , nous marchons à l'autel ; je suis votre époux ; je ne connais plus que le bonheur de vous appartenir , de vous posséder.

Bazile s'enhardit jusqu'à baiser la main de mademoiselle d'Amerville. Remi paraît : --- Monsieur Remi . . . on daigné m'aimer ; hâtez l'instant qui doit me rendre le plus heu-

reux des hommes ; plus de retardement, plus d'obstacles. . . Vous m'entendez. . . Engagez madame la marquise... Madame votre mere , interrompt vivement Remi. ---- Oui , ma mere , les parens de mademoiselle . . . que nous foyons unis !

L'intendant s'applaudissait de son artifice. C'était lui qui avait su ménager cette entrevue , & déterminer une jeune personne bien née , & éclairée sur ses devoirs , à blesser jusqu'à ce point la bienséance & l'honnêteté. Remi est seul avec Bazile : ---- Je suis enchanté de ces transports ! vous voilà digne de mes leçons , vainqueur des préjugés , animé du noble desir de vous élever au-dessus d'une extraction obscure & ignominieuse ! Qu'est-ce en effet qu'un paysan ? est-il une créature plus avilie ? Comblé des dons de la fortune , jouissant de tous les avantages dus à la naissance , au sein de l'amour , quelle brillante carrière vous allez parcourir ! -- Et ma mere , monsieur Remi ? ---- Il faut absolument l'engager vous-même à retourner dans son village ; vous lui assurerez une pension suffisante pour son état ; vous ferez son bienfaiteur... ---- Je ne ferai point son-fils ! ---- Oh ! il est nécessaire de vous interdire ce nom , & pour la vie... --- Vous m'avez dit... ---- J'avais cru , pour vos propres intérêts , devoir ne point vous offrir la vérité. Il est

inutile de vous abuser plus long-tems : sachez qu'il n'est aucun terme au rôle dont vous êtes chargé ; vous êtes désormais & pour toujours monsieur le marquis de Menneval, le fils d'une femme de qualité , l'époux de mademoiselle d'Amerville. Nicole à son retour aura soin de vous faire passer pour mort. . . . - O ciel ! vous m'avez trompé à ce point ! Je croyois... ---- Vous avez vu couler les larmes d'une personne charmante & qui vous aime , vous n'en doutez pas ? ---- Renoncer à ma mere , pour la vie ! ah , monsieur ! ---- Quel bonheur pour vous d'avoir inspiré de la tendresse à mademoiselle d'Amerville , de l'avoir enflammée jusqu'à vous révéler. . . ---- Il est vrai que j'ai obtenu cet aveu enchanteur , que je suis aimé . . . de tout ce qu'il y a de plus aimable. --- Allons donc .. -- Quoi ! désavouer pour jamais celle qui m'a fait naître ? --- Vous la comblerez de biens... Allons chez madame de Menneval arranger tout pour votre mariage. ---- Ah , ma mere ! ma mere ! Oui , à ma tendresse , à mes bienfaits , elle éprouvera qu'elle n'a point perdu son fils . . . Et pourrai-je , monsieur Remi , défendre à ma bouche de prononcer ce nom , tandis que mon cœur le redit sans cesse , est rempli de tous les sentimens qu'il fait naître ? . . Elle sera toujours ma mere.

Remi a soin de voir Nicole , d'employe^c

tout son art pour la déterminer au sacrifice qu'il exigeait ; elle vient chez Bazile dans ses premiers habits ; ---- Mon cher fils... qu'on me permette encore ce nom , je ne m'oppose point à votre bonheur. Monsieur (en montrant l'intendant) m'a fait donner ma parole que je consentirais à n'être plus votre mere... Eh bien , je ne la suis plus , je ne la suis plus ; c'est madame la marquise. . . Je lui cede mon enfant. Bazile . . . me refuserait - on la consolation de te serrer encore dans ce sein . . . qui t'a nourri , mon fils ?

Nicole , à ce mot , était tombée dans les bras du jeune homme. Il s'apperçoit qu'elle est privée de connaissance : il s'écrie , & cherche à la secourir. Remi déconcerté veut enlever son élève à ce spectacle touchant , en disant qu'on prendrait soin de Nicole. --- Non , monsieur , non , je n'abandonnerai point ma mere. Ma mere , ouvrez les yeux , écoutez-moi... La bonne-femme a repris l'usage des sens ; elle essaie de se soutenir ; elle tourne sur Bazile un regard attendri , & retombe sur la terre presque sans mouvement. Ce n'est rien , dit-elle , revenue de cette nouvelle défaillance ; je ne demande au ciel que la force de me traîner hors de ces lieux ; que quelqu'un par pitié me rende ce service... Je n'irai pas loin pour mourir... Bazile . . . je n'ai point été maîtresse de ce mouvement.

Je donnerais mille vies comme la mienne, pour vous procurer votre bonheur. Ah! ce n'est pas à moi à causer quelque peine à mon cher enfant. Oui, ajoute Nicole au milieu des larmes & des sanglots, qu'on m'aide à sortir de cette maison qui m'est si odieuse!.. Je ne veux rien des présens de madame la marquise. Voici mes habits que j'ai repris, ils me suffiront pour le peu de tems que j'ai à vivre. (à Remi) Monsieur, je vous prie de me pardonner, si j'ai manqué à ma promesse; j'avais cru que j'aurais plus de courage, que je pourrais engager Bazile à presser lui-même mon départ... Cè n'est pas ma faute... mon cœur m'a surmontée.

Cette pauvre femme, en disant ces mots, s'efforçait de se relever, & de se séparer de son fils. Il l'avait reprise dans son sein, & ne pouvait articuler que ces paroles: jamais, jamais je ne m'y résoudrai! Que faire?... ô ma mere!.. ô adorable d'Amerville! Bazile à son tour était prêt d'expirer; il succombait sous sa cruelle situation.

Cependant, graces à l'activité de Remi, on pressait les préparatifs du mariage; l'habile intrigant espérait vaincre tous les obstacles; il établissait son succès sur le pouvoir de l'amour: aussi était-il attentif à saisir les occasions de rapprocher les deux amans. Madame de Menneval, toujours en proie à l'ir-

révolution, ne se prêtait au complot qu'à regret ; Remi avait besoin de toute son adresse pour subjuguier les remords de cette femme, qui augmentaient à mesure qu'on approchait du dénouement. De son côté, Bazile flottait entre deux objets qui le tyrannisaient tour à tour ; Remi le trouvait dans les larmes, accablé de douleur, tantôt s'abandonnant aux transports d'une passion qui s'irritait des combats, tantôt cédant au cri de la nature.

L'infatigable corrupteur s'arme de tout l'empire de mademoiselle d'Amerville ; il la fait tomber dans un nouveau piège, conduit en quelque sorte sa main, lui dicte enfin une lettre qui devait décider du cœur de Bazile : le jeune-homme reçoit cet écrit, court se renfermer dans son appartement, & là se livre à tous les orages qui l'assailloient. Sa maîtresse lui reprochait son peu d'empressement à conclure un hymen qui devait assurer leur bonheur ; elle lui rappelait l'aveu qu'il avait arraché à l'excès de sa passion, lui laissait voir toute sa tendresse ; elle finissait par le menacer d'accepter un autre établissement où la contraindrait sa famille, si cette union était plus long-tems différée. Bazile tenait la lettre entre ses mains, abymé dans une rêverie profonde ; Remi feint de le surprendre : — Quelle est donc cette lecture qui paraît tant vous occuper ? — Une

lettre de mademoiselle d'Amerville, qui me comble de joie ... & qui me perce le cœur ! Ah ! monsieur Remi, que vais-je devenir ? j'adore mademoiselle d'Amerville, je brûle d'être associé à son sort. Mais à quelle condition me verrai-je son mari ! Cette image revient toujours sous mes yeux ! elle me trouble ! elle me déchire ! --- Il ne faut pas vous le cacher : un de ses parens la pressé de choisir un autre époux ; elle vous aime , jugez de ce qu'elle souffrira. ---- Oui, je sais qu'elle m'aime... & que je l'idolâtre. ---- Vous ferez le supplice de mademoiselle d'Amerville, de tout ce que vous aimez ; vous la plongerez au tombeau. Le moindre retardement... ---- Moi, l'auteur de sa mort ! que je lui cause la plus légère peine ! ô ciel ! tandis... Eh bien, eh bien, qu'ai-je à faire ? .. --- Mettre une barrière invincible, éternelle, entre cette Nicole & vous, ne plus la revoir, jamais, l'oublier à titre de mere, & lui faire du bien, mais l'éloigner ; faut-il toujours vous le répéter ?.. je me charge de tout... ---- Ma mere !.. elle en mourra, monsieur Remi ! ---- Voyez mademoiselle d'Amerville expirante dans les bras d'un autre. --- Arrêtez, arrêtez. Quel tableau !.. Que je la revoie ! --- Qui ? --- Eh ! ma malheureuse mere ; que je lui dise... --- Encore une fois, tout est perdu, si elle se remontre à vos yeux. Repo-

fez-vous entièrement sur moi des soins de son départ. . . Elle s'en retournera satisfaite ; foyez sûr que mes raisons la détermineront.

Le hasard veut que mademoiselle d'Amer-ville ait une indisposition. Remi profite de cet événement inattendu , grossit le danger, imagine une maladie réelle , présente sans cesse cette image à la victime de sa séduction, & arrache enfin le consentement d'éloigner Nicole , & la résolution d'éviter sa présence.

L'intendant envoie chercher la bonne femme , lui annonce que son fils est à la veille de se marier ; il lui offre encore le tableau des richesses , des honneurs dont le jeune homme sera comblé. C'en est fait , poursuit-il , honnête Nicole ! voici l'instant décisif arrivé , où il faut nous prouver que Bazile vous est aussi cher que vous l'avez dit ; il s'agit de ne point consulter vos intérêts , votre satisfaction , de vous immoler , de vous oublier toute entière , pour ne vous remplir uniquement que de son bonheur ; retournez à votre village , ou si vous le jugez à propos , restez à Paris , mais aux conditions que vous ne prononcerez plus le nom de votre fils , que vous ne demanderez plus à le voir . . . que vous cesserez aussi de vous appeler sa mère , & songez que c'est la dernière fois que je vous parle ; il ne sera plus tems... --- Promettre de n'être plus sa mère,

la mere de mon fils... ---- Vous la ferez toujours, mais vous n'en aurez plus le nom... D'ailleurs, je ne cesse de vous le redire, rien ne vous manquera; vous jouirez d'un revenu; vous coulerez des jours tranquilles; vous saurez que Bazile est heureux... --- Eh, monsieur, qu'il le soit! qu'il le soit, & qu'il me laisse à toute ma douleur! j'y consens: que je ne me nomme point la mere... qu'il ne m'appelle que Nicole! Monsieur, continue cette femme en se jetant aux genoux de l'inhumain, & en les mouillant de larmes, je vous ai demandé cette grace, je l'ai implorée au nom de l'humanité, quoi, vous ne me l'accorderez point! vous refuserez de me placer parmi les domestiques de mon fils? ---- Je vous ai dit les raisons qui m'empêchaient de céder à votre demande; il est inutile de vous flatter: vous me presseriez en vain; il faut absolument prendre votre parti, regagner votre hameau, ou demeurer dans cette ville, mais sans jamais voir Bazile. Vous l'aimez? --- Dieu! si je l'aime! si j'aime Bazile! si j'aime mon fils!.. Mes larmes, mon désespoir, rien ne peut vous toucher! M'interdire jusqu'au plaisir de jouir de sa vue! je ne lui parlerai point, monsieur, je ne lui parlerai point? --- Epargnez-vous les sollicitations, les prieres; obéissez... Il n'y a qu'un moyen de vous obéir, interrompt

cette femme en prenant un ton où se développe tout son désespoir, faites-moi donner la mort, ici; qu'à l'instant on m'ôte la vie, & qu'avant d'expirer, je puisse seulement revoir & embrasser ce cher enfant... Cette faveur me ferait-elle encore refusée? Alors, vous serez satisfait; il n'y aura plus d'obstacle au bonheur de Bazile, s'il peut être heureux, ajoute-t-elle en fondant en larmes, lorsqu'il fait mourir sa pauvre mère de douleur... Il m'est si cher! Vous en donnez une preuve admirable, répond l'intendant avec un sourire perfide! si vous l'aimiez, vous vous conduiriez autrement; vous ne vous opposeriez point à sa fortune; que dis-je! vous seriez la première à le presser de changer de nom, d'état, de ne plus s'appeller votre fils, de regarder madame la marquise comme sa mère, de ne point vous retenir auprès de lui: mais, imprudente créature, vous ne savez pas ce que c'est qu'aimer... -- Je ne fais pas ce que c'est qu'aimer! allez, monsieur, ce n'est pas à Paris que je suis venue pour apprendre comme il faut être mère: je ne suis qu'une pauvre femme; mais j'ai le cœur assurément tout *aussi bien placé* que vous. Monsieur, il ne faut pas être de condition pour avoir une âme, & Bazile... -- Vous résistez à mes conseils, à mes représentations, à vos propres intérêts? On trouvera moyen

moyen de vous mettre à la raison... on punit des gens tels que vous... --- Me punir ! est-ce qu'on est coupable ici , quand on ne veut pas qu'une autre soit la mere d'un enfant qu'on a soi-même allaité ? Je suis bien peu instruite : mais je suis certaine que si le roi le savait , il ne souffrirait point cette injustice ; n'a-t-il pas eu une mere comme Bazile ? ferait-ce parce qu'il est roi , qu'il n'écouterait pas une pauvre payfanne ? oh ! il est notre pere à tous , & j'irai me jeter à ses pieds.

Nicole n'a plus la force de poursuivre ; des sanglots lui coupent la voix. Remi paraît s'adoucir. --- Ecoutez , bonne femme , écoutez ; voilà des clameurs , des plaintes bien mal-à-propos. Vous ne craignez donc point pour vous ! vous me forcez de vous le révéler : eh bien , tremblez pour votre fils. -- Que dites-vous , monsieur ? --- Envisagez le péril où votre obstination met Bazile : vous vous opiniâtrez à l'appeller votre enfant ? vous voulez absolument ne point quitter ces lieux , vous répandre en extravagances , en éclats , divulguer notre secret ? apprenez la fin de toutes ces incartades : votre fils sera la victime de vos sottises , traité comme un criminel. --- O ciel ! --- La justice s'en emparera ; les parens de M. de Menneval lui feront infliger un châtement. --- La justice ... mon fils subir la peine due aux scélé-

rats!.. je ferais la cause... --- De sa mort, n'en doutez point; traîné dans une prison, il ne résistera pas à ce coup. --- Bazile dans une prison... le faire mourir... je pars, monsieur... je pars, & à l'instant. --- J'aime à vous voir cette fermeté; vous devenez plus raisonnable; attendez-vous aux bienfaits... --- Des bienfaits, monsieur! je me suis expliquée: je n'en veux point; oui, je me hâte d'aller arroser de mes larmes le petit champ que m'a laissé mon mari... Quoi, je ne pourrai, avant mon départ, lui parler, le voir encore une fois? Eh, monsieur... vous êtes inflexible?... Dites-lui donc que je suis bien malheureuse, qu'il m'est plus cher que jamais... Ne plus le revoir! --- On vous fera parvenir de ses nouvelles. --- Ah, mon enfant, mon enfant!

L'intendant quitte Nicole pour quelques instans: il lui apporte une somme; cette pauvre femme la repousse avec indignation, & en versant un torrent de larmes: --- Je demanderai l'aumône; non, je ne veux rien tenir de vous autres; vous m'avez tout ôté; vous m'avez ôté mon fils! il ne me reste plus qu'à finir ma misérable vie. Ne craignez pas que je revienne vous importuner. Eh, je n'aurai besoin des secours de personne; je ne reverrai point notre village... on me trouvera morte dans le chemin.

L'insensible Remi est peu touché de l'état d'une mere aussi tendre & aussi digne de compassion ; il ne voit que son objet : il avait fait l'impression qu'avait produite sur Nicole la crainte de voir son fils livré à la justice , & en effet ce moyen victorieux avait déterminé la pauvre femme au sacrifice qu'on lui arrachait. Il ne restait plus au scélérat qu'à entraîner Bazile à l'autel , & à sceller par ce mariage sa coupable manœuvre.

(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Jonathan Dickinson erstaunliche Geschichte , &c. Histoire étonnante du naufrage que Jonathan Dickinson , & quelques autres personnes , ont essuyé dans les mers de la Floride , & comment ils ont été délivrés de la fureur des cannibales & des anthropophages. Avec un appendice concernant les tribulations de Guillaume Flemming & de sa femme ; comment dans la dernière irruption des Indiens dans la grande forêt près de Canagodschick , en Pensylvanie , ils ont été faits prisonniers , & de quelle manière ils ont été traités. Traduit sur l'original anglais , imprimé à Philadelphie. A Francfort & à Leipsick , chez Jean-George Fleischer , in-8°. Suite.*

ELLE (la femme de Guillaume Flemming) s'enfuit à toutes jambes , & fit d'une

seule course une traite de neuf milles, au bout desquels elle rencontra un fort; mais il était abandonné, & fort en désordre tant intérieurement qu'extérieurement. Elle regagna donc une hauteur, d'où elle espérait découvrir quelques plantations, ou un chemin; mais, au lieu de cela, elle aperçut d'un côté plusieurs bandes d'Indiens, & de l'autre tant de maisons en feu qu'il semblait que toute la province fût embrasée. La fumée obscurcissait l'air, & ne laissait voir que quelques torrens de flamme par-ci, par-là. Mais ce n'était rien au prix de ce qui va suivre.

En descendant la montagne, elle se trouva près d'une maison brûlée, où des vaches fraîchement tuées, indiquaient que l'ennemi ne pouvait être loin. Elle cherchait de l'œil une place pour se cacher, & n'en trouvant point, elle s'adossa contre une vache blessée qui n'était pas bien morte. Elle entendit deux coups de fusil qui l'obligerent à s'éloigner en rampant jusqu'à un petit bois voisin, où elle demeura étendue par terre, attendant le coucher du soleil; ensuite elle gagna un four qu'elle avait vu à quelque distance de là, elle se jeta dedans avec beaucoup de peine, & y dormit une heure d'un sommeil fort agité. Etant réveillée & toujours effrayée, elle sortit du four & voulut

gagner le sommet d'une autre hauteur. Mais avant que d'y arriver, elle rencontra inopinément un feu, auprès duquel étaient deux grands Indiens, qui avaient des tapis blancs autour d'eux. Prête à s'évanouir, elle eut encore la force d'aller derrière un arbre, où elle demeura toute tremblante; mais le bruit qu'elle fit parmi les feuillages éveilla les Indiens, qui prirent leurs fusils & vinrent droit à elle. Le moment de sa fin lui parut inévitable; mais quelle fut sa surprise, lorsque les Indiens s'étant approchés des broussailles s'arrêtèrent tout court, s'en retournerent à leur feu, en poussant de grands éclats de rire! Cela lui paraissait incompréhensible; mais, tandis qu'elle en recherchait la cause, elle entendit grogner deux ou trois cochons autour d'elle, & elle comprit que les Indiens ne l'avaient point vue, & avaient cru que le bruit n'avait été causé que par ces animaux.

Elle resta derrière son arbre jusqu'à ce que les sauvages se fussent rendormis; alors elle se remit en marche, & vint à une montagne où elle espéra trouver des habitans, si elle pouvait en gagner le sommet. Mais l'entreprise était difficile, & le détail des efforts qu'elle lui coûta serait trop long. Elle demeura plusieurs fois couchée par terre dans un épuisement total; ses pieds étaient si déchirés qu'elle ne pouvait pas faire cent pas

de suite. A la fin, elle arriva au sommet, mais si faible & si affamée qu'elle se jeta la face contre terre, & y demeura une heure. Elle vit autour d'elle des marons; mais les écoreuils les avaient vidés, & il ne restait que les écorces.

S'étant relevée elle promena ses regards pour découvrir quelque plantation, mais elle ne put appercevoir que deux maisons en feu. Elle ne voyait absolument aucune retraite, & elle desirait ardemment que la mort vînt la tirer de cet abyme de maux. Cependant elle redescendit la montagne; & après avoir fait environ deux milles, elle vit un cheval passer à côté d'elle à plein galop la bride pendante; elle voulut saisir cette bride, & n'y réussit pas; mais songeant que le maître du cheval allait paraître, & que ce serait peut-être un sauvage, elle entra avec des peines infinies dans le creux d'un arbre, où elle était si à l'étroit qu'elle pensait suffoquer à chaque instant; avec cela, elle était si mal cachée que deux Indiens qui passèrent tout de suite n'auraient pu manquer de la voir, s'ils n'avaient été tout occupés de la poursuite du cheval.

Elle demeura plus de trois heures dans cet arbre, d'où elle entendit des coups de fusil & des cris de blessés. En étant sortie aussi difficilement qu'elle y était entrée, elle fit un

mille dans un bois épais, où il n'y avait point de sentier, allant aussi vite qu'elle pouvait; & au bout d'un mille & demi, elle trouva la sortie de ce bois. Où aller de là? & de quoi se nourrir? Rien d'égal aux extrémités où elle se vit réduite; à demi-nue, car elle avait été dépouillée de ses jupes, & n'avait qu'une espece de robe toute déchirée, il fallait s'étendre sur la terre humide, & après avoir repris un peu de forces, marcher de nouveau. Elle parvint à un champ sur lequel il y avait des monceaux de foin, & n'osa s'y coucher, de peur que les Indiens n'y missent le feu; mais elle en emporta deux ou trois brassées pour lui servir de lit. Elle resta là trois jours & trois nuits, se nourrissant de quelques grains de bled d'Inde qui se trouverent sous sa main. Le matin de la troisieme nuit, elle entendit chanter un coq & aboyer un chien. Dès qu'il fut jour, elle courut du côté d'où le bruit était venu. Elle rencontra trois arbres auxquels on venait de mettre le feu, & s'étant couchée par terre pour n'être pas vue, elle entendit trois coups de fusil; mais, quand tout fut calme, elle se releva, & entra dans les masures d'une maison brûlée, où elle trouva des poules, dont elle ne put attraper aucune. Elle courut au jardin se rassasier de persil & de choux verts, puis elle alla à une source & but au moins deux

pintes d'eau , tant elle était altérée. Près de là était un four où elle entra & dormit jusqu'à midi. A son réveil , elle entendit le coq qui chantait , le faisit , le tua , le pluma , & le rôtit à une poutre de la maison qui brûlait encore. Elle le mit ensuite dans son mouchoir avec quelques poignées de bled d'Inde , & rentra dans son four , où elle dormit jusqu'au jour ; après cela elle se remit en marche pour chercher une maison habitée.

Au bout d'un demi-mille elle entendit siffler , ce qui la fit retourner sur ses pas & rentrer dans son four ; mais ayant aperçu des blancs à cheval , elle sortit de sa retraite & se coucha sur la terre , où elle resta jusqu'à ce qu'un de ces blancs s'étant approché , elle l'appella , & le supplia d'avoir pitié d'elle & de la prendre sous sa protection. Cet homme fut d'abord effrayé de voir à l'improviste une personne aussi défigurée , & il allait même tirer sur elle , si elle ne se fût jetée à genoux , & n'eût renouvelé ses supplications , jusqu'à ce qu'un autre de la bande cria , arrête , arrête , c'est une femme blanche ; je le connais à sa voix. Alors ces hommes , au nombre de dix , l'environnerent ; l'un d'eux la mit sur son cheval , & l'y lia , car elle ne pouvait se soutenir ; il la conduisit chez lui , lui donna de quoi se réchauffer , se vêtir & se nourrir. Le lendemain , elle accompagna

ce détachement, & fit la rencontre de son mari, qui termina ses peines. Tel est le dénouement de cette incroyable, mais véritable histoire.

III. *La Brunette anglaise. Conte.**

JE VEUX conter un miracle d'amour :

Peuple Gaulois, chez vous on n'en voit guere ;

De tous les tems, à la ville, à la cour,

Vous ne brûlez que d'une ardeur légère :

Avez-vous tort ? ce n'est pas mon affaire :

Mais pour le trait que je vais raconter,

Il prit naissance au sein de l'Angleterre,

Vers onze cent, si je fais bien compter.

Certain baron, riche, sexenaire,

Avait pour fille une jeune beauté,

Que je peindrais, mais c'est témérité :

On ne peint bien qu'une beauté vulgaire.

Brune-elle était, c'est le point nécessaire ;

A ce sujet, elle eut tant de renom,

Qu'à tout propos les grands & la commune

Ne la nommaient que la piquante brune,

Et qu'à la fin on oublia son nom.

Mais sous celui de Brune ou de Brunette,

* Almanach des muses, 1773, page 1.

Elle enchantait tous les cœurs d'Albion,
 Comtes, marquis, chevaliers du grand ton,
 A ses genoux avouaient leur défaite ;
 Plus d'un héros, la terreur des dragons,
 Et des géans & des démogorgons,
 Abandonnant les infantes, les fées,
 Pour la servir, négligeaient les trophées ;
 Tous s'adressaient humblement au baron,
 Briguant l'honneur de devenir son gendre.
 Chers chevaliers, disait ce pere tendre,
 Vous avez tous également ma voix,
 Et ma Brunette est libre dans son choix ;
 Qu'un de vous plaise, & l'affaire est finie ;
 Je la lui donne avec ma baronie.
 Sur cet aveu, chaque amant s'ingénie
 A qui fera plus dextrement sa cour.
 Que l'opulence aide bien à l'amour !
 Vingt fois la nuit se change en un beau jour ;
 On fait chercher dans toute la contrée
 Ce que le luxe, à peine encore enfant,
 Pouvait offrir de plus éblouissant.
 La lice s'ouvre aux joutes préparées :
 Que de couleurs & d'aigrettes au vent !
 Que de pavois & d'armures dorées,
 De palefrois, de pages, de livrées !

De tant d'apprêts l'amour se rit souvent.
 Nos concurrens perdaient leur étalage :
 Non que Brunette eût l'ame si sauvage
 Qu'un tendre amour n'y pût trouver accès ;
 Mais un galant d'un tout autre parage ,
 A petit bruit , avait tout le succès :
 Henri , c'était le nom du personnage.
 Sur son rapport , il avait été page ;
 Pour le présent , il était bachelier ;
 Bien fait de corps , d'agréable visage ,
 Adroit , dispos , bien-difant & fort sage ,
 Vaillant , courtois ; d'ailleurs de tout métier :
 Pour le besoin , il favait manier
 L'épieu , la lance , ou bien la hallebarde ;
 Musicien , décorateur ou barde :
 Enfin à tout il favait se plier ,
 Et qui plus est , fe fait tout avec grace.
 Dire comment il eut assez d'audace
 Pour expliquer ses desirs amoureux ,
 On ne le fait ; peut-être que les yeux ,
 D'un feu secret trahirent le mystere :
 On les comprend , on rougit , on est fiere ;
 On s'arme enfin de dédain affectés ;
 Mais l'amour plait , les yeux font écoutés .
 On leur répond , & voilà la maniere .

Un tems s'écoule en ces muets discours :
 Mais pourrait-on se taire ainsi toujours ?
 On lâche un mot , un soupir l'accompagne ,
 Et ce soupir est encor répondu ;
 Les billets doux de trotter en campagne ;
 Baifers surpris , & puis baifers rendus ,
 Mais chastement : car une flamme honnête
 Ne souffrait rien qui ne fût très-décent.
 Ce n'est pas peu ; le pas était glissant :
 Car ils étaient très-souvent tête-à-tête.
 Sous un vieux chêne , écarté du château ,
 Se déroband à la foule importune ,
 La belle allait tous les soirs sur la brune ,
 En grand secret , trouver le jouvenceau.
 Quand l'un des deux , par fortune contraire ,
 Au rendez-vous se voyait arraché ,
 Un mot d'écrit , dans le chêne caché ,
 Eclaircissait tout le nœud de l'affaire.
 De ces billets on devine le tour :
 Mais il en tombe un aux mains de Brunette ,
 Dont elle eut bien raison d'être inquiète.
 „ Attendez-moi jusqu'à la fin du jour ;
 „ N'y manquez pas ! le sort me persécute ;
 „ A ses rigueurs désormais tout en bute ,
 „ Je dois vous voir pour la dernière fois.

Qu'on se figure une amante aux abois !
 Un coup de foudre eût été moins terrible ;
 Elle eût crié , mais elle était sans voix ,
 Sans mouvement , comme un membre insensible.
 Sortir de là lui devint impossible ;
 Tant que la nuit ayant voilé les cieux ,
 A pas de loup Henri vient en ces lieux :
 Elle l'entend , se leve , elle s'efforce.

B R U N E T T E .

Quoi ! me quitter , Henri ! qui vous y force ?

H E N R I .

Helas ! madame , un arrêt rigoureux ,
 Mais juste enfin ; il condamne un coupable. . . .

B R U N E T T E .

Coupable ! vous ! vous êtes malheureux :
 Mais d'un forfait je vous crois incapable ;
 Je vous connais. . .

H E N R I .

Vous me connaissez mal.

D'un crime atteint , une loi équitable
 Bannit d'ici votre amant misérable ,
 Et le réduit au tourment sans égal
 D'abandonner . . .

B R U N E T T E .

Je puis être déçue :

78 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Je doute encore , & ne crois point faillir ,
Qu'une ame noble (en vous je l'ai connue)
Par des forfaits ait voulu s'avilir.
Les passions emportent la jeunesse ;
Un mouvement de colere ou d'ivresse ,
Suivi bientôt d'un ferme repentir ,
Vous aura fait . . .

H E N R I .

Excusez mes faiblesses ;
D'un voile adroit couvrez-en bien l'horreur ;
Votré bonté redouble mon malheur :
Je suis banni , je pars.

B R U N E T T E .

Et tu me laisses !
Et tu me crois lâche au point de rester ,
Lorsqu'un arrêt te force à me quitter !
Connais-moi mieux , Henri ; tu fus me plaire ,
Par des vertus bien cheres à mon cœur ;
Je te croyais & je te crois sincere :
Tu ne saurais n'être qu'un imposteur.
De la vertu cette image chérie ,
Tu la peignais avec tant de candeur ,
Que tu l'aimais , quoique tu l'as trahie.
Coupable ou non , l'ascendant est trop fort :
Rien ne nous peut séparer que la mort ;
Et je te suis.

H E N R I.

Vous , madame , me suivre !

Vous , renoncer à cet état flatteur !

Abandonner un pere à sa douleur ,

Pour tous les maux à qui le fort me livre !

B R U N E T T E.

Arrête , Henri ! cesse de m'éclairer ;

Je fais quel cœur je m'en vais déchirer ;

Le mien frémit d'un coup si nécessaire :

Mais il me faut abandonner mon pere.

Quant à l'éclat qui me suit en ces lieux ,

Ce faux bonheur qui n'est que pour les yeux ,

Je ne perds rien , quand je le sacrifie ;

Tu fus toujours l'unique bien pour moi ;

Que je te suive , & je trouve avec toi

Mon rang , mon bien , mon faste & ma patrie .

H E N R I.

Quoi ! vous me suivre au milieu des forêts ,

Qui déformais seront mon seul asyle ?

B R U N E T T E.

T'aimai-je donc pour vivre en un palais ,

Pour ne jouir que d'un destin tranquille ?

Je t'aime , Henri ; ton fort sera le mien.

H E N R I.

Vous le voulez : mais le pourrez-vous bien ?

80 JOURNAL HELVETIQUE.

Je dois ici faire un tableau sincère ;
Ne croyez pas que ma bouche exagère ,
Pour engager ce courage à mollir ,
Les maux affreux qui me vont affaillir.
Je vais finir ma trame languissante ,
Parmi la faim , la soif & l'épouvante ,
Parmi des ours & des monstres affreux ,
Et des humains plus redoutables qu'eux.
Je vais . . .

B R U N E T T E .

Eh bien ! j'y serai ta compagne.
Trouve un asyle, au creux d'une montagne ;
Quand excédé de travaux & de soins ,
Tu chercheras un sommeil salutaire ,
Ta sûreté , ton repos , tes besoins
Sont à ma charge , & j'en fais mon affaire,

H E N R I .

Mais il faut donc vous armer !

B R U N E T T E .

Il le faut.

Vas me chercher ce qui m'est nécessaire ,
Et ne crains pas que mon bras , en défaut ,
Manque à frapper qui te fera contraire.

H E N R I .

Vous allez donc couper ces beaux cheveux !

Ils

Ils trahiraient votre sexe , & je pense
Qu'il faut au moins en imposer aux yeux.

B R U N E T T E.

Coupe hardiment.

H E N R I.

Vous aurez répugnance

A déguiser ces traits si ravissans :

Sur tous les cœurs , ils seraient trop puissans :

Il faut encore , pour sauver l'apparence . . .

B R U N E T T E.

Va , ne crains pas que sur rien je balance.

Défigurons tous ces faibles attraits ;

Et que je sois , aux regards , belle ou laide ,

Ce m'est assez que Henri , sous ces traits ,

Me reconnaisse . . .

H E N R I.

Un seul mot , & je cede.

En supportant mille maux à la fois ,

Et succombant sous un destin contraire ,

Du repentir attentive à la voix ,

N'aurez-vous pas de reproche à me faire ?

B R U N E T T E.

Je t'en fais un , c'est de m'en soupçonner.

H E N R I.

Ignorez-vous qu'on vient vous couronner ?

82 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Déjà par-tout la nouvelle est semée :
Un prince , épris de votre renommée ,
Par ses agens demande votre main.

B. R U N E T T E.

Et ferois-tu chargé de m'y résoudre ?

H E N R I.

Oui , je le suis.

B R U N E T T E.

Esclave lâche & vain ,
Digne en effet de mon juste dédain ,
Digne des fers , de l'exil , de la foudre !
Je vois ton but ; il se montre à la fin.
Ose achever : quel est ton souverain ?
Qu'il se présente ; il faut que je le voie ,
Et que je montre à ses yeux le mépris
Que j'ai pour toi , pour celui qui t'envoie :
A son ardeur je réserve ce prix.

H E N R I.

Vous le voyez , qui se livre à la joie ,
Rempli d'amour , à ses remords en proie ,
Tremblant , honteux , confus , mais enivré.
Ce criminel , banni , désespéré ,
Henri n'est plus : il me cede la place ;
Richard , vainqueur des Celtes , le remplace.
Pardonnez-moi mes soupçons odieux.

Trop prévenu contre un sexe adorable ,
 D'attachement je le crus peu capable.
 Je le fuyais ; je vous vis ; & vos yeux ,
 Me soumettant au pouvoir que je brave ,
 En un instant me rendent votre esclave.
 Sous un nom faux . . .

B R U N E T T E .

Cesse de t'accuser ;
 Ou dans les fers , ou sous le diadème ,
 Henri , Richard , pour moi toujours le même ;
 De quoi te sert ici de t'excuser ?
 Eh ! pourrait-on s'offenser quand on aime ?

Par M. DE VOLTAIRE.

IV. *A madame la comtesse de *** sur son départ pour Chanteloup en 1771. Par M. DE S. M A R C.*

PARTEZ de ce triste séjour ;
 Cédez , s'il se peut , dès ce jour ,
 A votre généreuse envie.
 Un ami même vous en prie ,
 En brûlant pour votre retour ,
 Sur le rivage de la Loire
 Allez contempler dans sa gloire
 Ce ministre disgracié.

L'amour d'une épouse chérie ,
 Les délices de l'amitié ,
 Et les soupirs de la patrie .
 Firent le charme de sa vie ;
 Son destin est d'être envié.
 En vain je voulais vous distraire
 Des maux qu'il nous cause aujourd'hui ;
 Mon cœur , à mes projets contraire ,
 M'oblige à vous parler de lui.
 Il vint : aussi-tôt sa prudence
 Sait donner de nouveaux ressorts ,
 De nouveaux jeux à tous les corps.
 Remparts animés de la France ,
 Le courage par la science
 Va multiplier ses efforts.
 Il vint : la dignité sévère
 N'ombragea plus le ministère.
 Toujours suivi de l'enjouement .
 Sur la plus épineuse affaire
 Il répandait légèrement
 Les graces de son caractère.
 Le grand art , l'art heureux de plaire
 Double le succès du talent.
 Du politique labyrinthe
 Fallait-il sonder les chemins ?

Il se jouait dans cette enceinte ;
 Le fil était sûr dans ses mains.
 A pas tardifs le bœuf se traîne ;
 Le courfier volant sur l'arene ,
 Trouve des bornes à ses pas ;
 Mais l'aigle plus fier , plus rapide ,
 Que rien n'arrête , n'intimide ,
 Plane en un jour sur vingt climats.
 Tel Choiseul , de l'œil du génie ,
 Parcourt l'univers , l'apprécie ,
 Et lit les secrets des états.

Tu l'as vu ce dieu tutélaire ,
 France , vers un autre hémisphere ,
 Occupant le dieu des combats ,
 De tes champs éloigner la guerre ,
 Soutenir ton trône d'un bras ,
 Commander de l'autre à la terre.

Le fort veut en vain l'effrayer.
 Semblable au valeureux guerrier
 Qui , pour sa gloire & pour son maître ,
 Tient ferme au-dessus du foyer
 Où va s'enflammer le salpêtre ,
 Choiseul , sans être moins heureux ,
 Voit le danger qui le menace ,
 De la paix resserre les nœuds ,

Et foudris attend sa disgrâce.
 Le sort le frappe, il cede au coup.
 Déjà je le vois sous l'ombrage
 Qu'au ministre la main du sage
 A préparé dans Chanteloup.
 Le jour est pour lui sans nuage ;
 Il fit le bien, il vit content,
 Et de loin sourit au passage !
 Où l'immortalité l'attend.

Jamais faveur, ni récompense
 N'enchaina ma reconnaissance ;
 Je ne leur dois point ces accens.
 C'est la vérité qui m'inspire ;
 Elle seule a monté ma lyre,
 Et donne un prix à mon encens.

Mais vainement elle m'enflame,
 Je n'ai peint l'homme qu'à demi ;
 Cent fois vous m'avez peint l'ami
 Avec l'éloquence de l'ame.
 Alors même en voyant vos yeux
 Briller d'une beauté nouvelle,
 Entre le peintre & le modele
 J'ignorais qui j'aimais le mieux.
 Ah, combien je vous porte envie,
 Comme française & comme amie!

Vous allez le voir , l'admirer !
 Partez , il doit vous desirer ,
 Il doit aimer à vous entendre ;
 Vous lui peindrez notre douleur.
 Partez , partez sans plus attendre.
 Les graces seules peuvent rendre
 Les tendres mouvemens du cœur.

V. Le Portrait impossible. Par le même.

JE VEUX tenter de peindre ma maîtresse :
 Comme l'amour , elle a tous les attraits ;
 Et comme lui , la jeune enchanteresse
 Lance par-tout d'inévitables traits.
 Que j'aime à voir ses beaux yeux dont les charmes
 Sont animés par le tendre desir !
 Il les remplit de ces flatteuses larmes ,
 Qui l'inspirant annoncent le plaisir.
 Le joli sein que celui de Glycere !
 Comme il unit l'éclat & la rondeur !
 Nouvelle Flore , elle en a la fraîcheur ,
 La gaité vive & la taille légère.
 Toujours sa bouche , organe de son cœur ,
 Dans mon esprit porte un jour qui l'éclaire ,
 Ou dans mes sens le suprême bonheur.
 Mais l'amour même , hélas ! peut-il atteindre

A bien tracer tous ses secrets appas ?
 Le pourrait-il , quand il ne les voit pas ?
 Quand il les voit , s'amuse-il à peindre ?

VI. *L'Age d'aimer. Par le même.*

ON m'a bien dit, mais vainement,
 Qu'il est fou d'aimer à mon âge
 Mais je pense différemment ;
 Dès que je suis aimé, j'ose me croire sage.
 Avant de déclarer mes feux ,
 Je lis mon âge dans les yeux
 De celle que mon cœur adore.
 A vingt ans , s'il déplaît , l'amant est déjà vieux ;
 Tant qu'il plaît , il est jeune encore.

VII. *La Revanche. Par le même.*

L'AIMABLE Eglé , jeune , belle & jolie ,
 Avait , adorait un amant
 Fort jaloux , & qui cependant
 Se passait mainte fantaisie.
 Mais l'exemple est contagieux ;
 Un chevalier de Malte , un jour plut à la belle.
 D'un inconstant vengeons-nous , se dit-elle ,
 Et le chevalier fut heureux.
 L'amant le fait , arrive , fait tapage.

Elle laisse exhaler sa rage.
 Les hommes sont bien singuliers ,
 Monsieur, dit-elle enfin , & vos plaintes nouvelles !
 N'a-t-on pas fait les chevaliers
 Pour nous venger des *infideles* ?

VIII. *L'Ambitieux. Par le même.*

ALCIDAMAS , près de Damis ,
 Voyait l'ambitieux Jodelle
 Proïterné dans une chapelle ,
 Comme il l'est si souvent chez un premier commis.
 Ami , dit-il , regarde un peu , de grace ;
 Jodelle est aujourd'hui dans la dévotion.
 Lui dévot ! reprit Damis , bon !
 Il prend Dieu pour un homme en place.

IX. *Lettre aux éditeurs , sur une cérémonie
 singuliere à Bâle.*

MESSIEURS , lorsque j'envoyai à M.... la
 description de l'*Um-zug* de Bâle (car c'est
 ainsi qu'on appelle cette fête) , je ne pen-
 sais pas qu'elle dût vous parvenir : je l'é-
 crivis à la hâte , comme vous avez dû vous
 en appercevoir. M... m'a mandé ensuite , que
 si je pouvais vous donner quelques éclair-
 cissemens sur l'origine de cet usage , la

chose vous paraissait assez curieuse pour trouver place dans votre journal. Voici ce que j'ai pu découvrir à cet égard.

Pour remonter à l'origine de cette fête singulière, qu'on célèbre à Bâle dans le tems du carnaval, il faut considérer la bourgeoisie de cette ville sous deux points de vue différens, & par rapport au civil, & par rapport au militaire.

Au premier égard & par rapport au gouvernement, la ville est divisée en quinze tribus ou abbayes, selon les différens corps de métiers & professions; chacune de ces tribus a le droit d'élire par le sort quatre membres pour le petit-conseil, & douze pour le conseil-souverain. Anciennement chaque tribu n'était composée que des gens du métier ou de la profession dont la tribu prenait le nom; mais, quand ensuite la plupart des citoyens se furent appliqués au commerce, ces tribus furent composées en plus grande partie par des négocians.

La ville, considérée comme militaire, est partagée en sept quartiers qui forment autant de confrairies qui ont chacune leurs chefs ou officiers, & qui fournissent chacune à leur tour un certain nombre de bourgeois pour la garde de la ville pendant la nuit. Il y a dans le petit Bâle trois de ces confrairies, qui ont chacune leurs droits,

leur lieu d'assemblée , leur drapeau ou bannière , leurs chefs ; chacune de ces confrairies a un emblème ou marque caractéristique qui sert à les distinguer : l'une a pour signe un *griphon* , l'autre un *lion* , la troisième un *sauvage*. Le choix de ces emblèmes ou attributs est peut-être arbitraire , peut-être aussi étaient-ils originaires les armoiries des plus éminens de la confrairie : Le quartier de S. Alban aura choisi pour symbole , *Guillaume Tell* , à cause de la célébrité du personnage qui fut en quelque manière le fondateur de la liberté helvétique , & qui occasionna l'heureuse révolution qui délivra la Suisse du joug étranger. Le quartier de S. Jean prit pour emblème une pucelle , ou *vierge* , en mémoire de cette fille qui introduisit pendant la nuit , & fit monter par une corde deux des conjurés dans le château de *Sargans* , qui ouvrirent ensuite la porte à leurs compagnons , & s'emparèrent de la place. C'est pour cela que dans l'*Um-zug* , un homme habillé en fille marche entre ces deux Suisses. Le fauxbourg des Pierres , ou plutôt de Marie de la Pierre , a pour symbole trois Suisses qui représentent ces trois fameux confédérés , *Fürst* , *Melchtall* , *Stauffacher* , qui s'associèrent les premiers par serment pour chasser les baillifs Autrichiens , & rendre la liberté à la Suisse ,

& qu'on appelle pour cela *Eidgnossen*, c'est-à-dire, alliés par serment; d'où est venu sans doute le nom d'*huguenot*; & ainsi des autres.

Anciennement chacune de ces confrairies s'exerçait aux évolutions militaires au commencement du printems : tous les membres alors se mettaient sous les armes, & sortaient de la ville pour tirer un prix. Peu à peu l'esprit de commerce ayant affaibli le goût des armes, ces exercices sont tombés en désuétude, & ont été abandonnés aux jeunes gens, & ensuite aux enfans, qui présentent encore une image de ces exercices militaires.

Au reste, ces tems ne sont pas seulement des jours de réjouissance pour les enfans, mais pour tout le monde. Le jour des cendres en particulier est un jour de fête pour tous les citoyens, qui s'assemblent dans leurs tribus, déploient leurs bannières, & font un grand festin en mémoire de la bienheureuse réformation; puisque ce fut précisément à pareil jour, le 11 février 1529, que tous les bourgeois assemblés par tribus se rendirent à la maison-de-ville, & obligèrent les magistrats à abolir la messe & le papisme; ils contraignirent même le sénat à déposer douze sénateurs les plus attachés à l'ancien culte, & qui s'opposaient le plus vivement à la réformation.

Le même jour on abattit dans les églises les statues & les images des saints , & on en fit neuf monceaux qu'on réduisit en cendres à la place de la cathédrale. On avait d'abord résolu de distribuer aux pauvres habitans ces statues de bois pour les chauffer ; mais en étant venus aux coups pour le partage du butin , on ordonna qu'elles fussent brûlées publiquement. Un citoyen sauva des flammes le magnifique tableau de la passion , du fameux *Holbein* , qu'on conserve dans la bibliothèque publique , & dont un prince d'Allemagne a offert 30 mille florins.

Ainsi le hasard voulut que le même jour auquel les papistes ont accoutumé de mettre des cendres sur le front des fideles , afin de les faire souvenir qu'ils ne sont que cendre & poussiere , fût un jour de réjouissance pour la ville de Bâle en mémoire de ce que les images y avaient été réduites en cendre. (Voyez Sleidan , histoire de la réformation , tome I , livre 6.)

Au lieu que dans d'autres cantons , comme à Zurich & à Berne , ce fut le sénat qui proposa au peuple de recevoir la réforme : à Bâle , au contraire , ce fut le peuple qui obligea le magistrat à abolir la messe & le papisme.

Voilà , messieurs , ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet. J'ai l'honneur d'être , &c.

X. *Monopole & monopoleur. Articles extraits des Supplémens d'un dictionnaire très-commun.*

MONOPOLE, substantif masculin, & non féminin, comme le croient les gens qui crient contre *la monopole* lorsque le monopole n'existe pas.

On appelle monopole la vente exclusive d'une denrée, faite soit par un seul homme, soit par une compagnie. Et si par des circonstances particulières cette vente ne se fait que par une certaine classe d'hommes, ou même par un nombre de vendeurs plus petit qu'il n'aurait été dans le cas d'une circulation parfaitement libre, on peut dire par extension, qu'il y a encore monopole.

Maintenant il faut distinguer deux sortes de monopoles : le monopole de droit, & le monopole de fait.

J'appelle monopole de droit celui qui est établi par une loi.

Telle est en France la vente exclusive du sel & du tabac par les fermiers généraux. Tels sont les privilèges exclusifs du commerce ou des manufactures. Les corps de marchands, les maîtrises, &c. sont encore autant de monopoles, puisque tous ces établissemens tendent à diminuer le nombre des vendeurs, la facilité de la vente, & par

conséquent à augmenter le prix des denrées.

Les ventes exclusives au profit du gouvernement, sont une espece d'impôt indirect, qui doit son origine à la faiblesse, à la corruption & à l'ignorance de la puissance législative.

Pour que cet impôt soit de bon rapport, il faut que la denrée puisse s'exploiter en grand, qu'elle se conserve facilement, qu'elle soit nécessaire au peuple, & qu'il en consume beaucoup. Par ce moyen le produit de l'impôt est assuré, & le fardeau en tombe uniquement sur le peuple. Ainsi plus de crainte de soulever les grands & les riches, ni d'éprouver des refus de la part d'une assemblée d'état composée de gens considérables, trop peu éclairés pour savoir qu'on les appauvrit lorsqu'on opprime les mains qui cultivent leurs terres.

Le sel réunit ces avantages, & voilà pourquoi cette denrée est en ferme presque partout. Comme il n'y a pas beaucoup de denrées nécessaires à la vie qu'on puisse mettre en ferme comme le sel, les inventeurs d'impôts ont trouvé une autre ressource : c'est de faire tomber l'impôt sur quelque denrée inutile en elle-même, mais dont un grand nombre d'hommes se soient fait un besoin. L'établissement d'un impôt de ce genre demande beaucoup d'adresse; il faut que ce besoin factice soit assez fort pour que l'im-

pôt n'en dégoûte pas, il faut qu'il se soit répandu dans le peuple, car c'est le peuple qui fait la plus grande consommation; & d'ailleurs ce ne serait pas la peine de prendre ces moyens détournés pour faire payer ceux qui ont quelque chose; le sublime de l'art de la finance est de faire payer l'impôt par ceux qui n'ont rien.

Mais ces conditions ne suffisent pas, il faut saisir l'instant où il reste encore dans les vieilles têtes quelque préjugé contre la denrée qu'on veut mettre en ferme. Par ce moyen on évite cet air d'avidité qui déshonore toujours un gouvernement.

« On a bien fait d'établir cet impôt, disent les gens raisonnables, il ne tombe que sur une chose dont on peut se passer. Ceux qui ne voudront pas le payer n'ont qu'à ne point prendre de tabac; ils ne mourront point pour cela. Tant pis pour eux s'ils en ont pris l'habitude, & si la privation les rend malheureux. Le gouvernement n'est pas obligé de respecter nos fantaisies. » Ce qui en termes équivalens signifie que, pourvu qu'on ne tue pas les hommes & qu'on ne les fasse point mourir de faim, on a le droit de les rendre aussi malheureux qu'on veut.

D'autres raisonneurs verront dans l'édit une politique plus profonde: comme tout ce qui est nouveau est évidemment d'un usage

usage dangereux, le gouvernement aura eu pour objet la santé & le bien être du public, qu'il était important de dégoûter d'une habitude pernicieuse.

Malheureusement les fermiers chargés de la vente se conduisent selon d'autres principes, ils n'ont garde de regarder comme nuisible une habitude qui les enrichit. Aussi cherchent-ils à la répandre. Ils vont jusqu'à distribuer *gratis* au peuple pendant quelque tems la denrée privilégiée; & lorsqu'il est parvenu à ne plus pouvoir s'en passer, ils la lui vendent à prix d'or. Ils lui donnent un besoin, puis ils le privent des moyens de le satisfaire sans se ruiner.

Il est bon aussi de ne pas d'abord vendre la denrée à un prix trop exorbitant, de crainte que par humeur une partie du public n'en abandonne l'usage; mais il faut augmenter le prix graduellement, & resserrer à mesure la sévérité des prohibitions.

C'est ainsi que l'impôt du tabac a été établi en France. On a, dit-on, proposé il y a quelque tems de mettre aussi le café en ferme; mais les gens de l'art ont trouvé que l'habitude n'en était pas encore assez enracinée parmi le peuple des villes, qu'il était encore presque inconnu à celui des campagnes; & ils ont jugé qu'il fallait attendre.

Les monopoles qui résultent des privileges

exclusifs, des établissemens de maîtrises, ont l'avantage d'avoir toujours le bien public pour prétexte.

Si on accorde un privilege exclusif à l'inventeur d'une machine, c'est pour exciter l'émulation & récompenser le génie.

On donne un privilege à une manufacture ou nouvelle, ou coûteuse, pour qu'elle puisse s'établir ou se soutenir.

D'ailleurs, si on laissait la liberté aux manufactures, le public serait exposé à n'avoir que de mauvaises étoffes, au lieu qu'en assujettissant les ouvriers à des réglemens sur la matiere qu'ils doivent employer, sur la forme, sur le poids de l'ouvrage qui doit en résulter, on est sûr que le public ne sera jamais trompé. Comme les ouvriers pourraient être tentés de violer les réglemens, on établit des inspecteurs de manufactures, on leur donne le droit de confisquer les ouvrages contraires à la loi, de les faire attacher publiquement à un poteau; & si l'ouvrier ne se corrige pas, de l'y attacher lui-même. C'est ce que du tems de Colbert on appelait encourager les manufactures.

On donne à des compagnies le commerce exclusif des Indes & du Levant, parce que la concurrence entre les commerçans particuliers ferait hausser le prix des marchandises.

Enfin dans tout commerce , dans tout métier , comment veut-on qu'un gouvernement sage se repose sur les différens intérêts des hommes , qu'il suppose que l'avarice des acheteurs & l'avidité des marchands se contrebalanceront sans qu'on s'en mêle & qu'il laisse faire ? Est-ce là gouverner ? N'est-il pas bien plus beau de se mêler de tout , de vouloir tout embrasser , tout diriger ? Aussi c'est le parti qu'on a pris presque par-tout. Cela donne aux administrateurs beaucoup d'importance , & c'est à quoi tendent , même sans qu'ils s'en apperçoivent , tous les gens en place quand ils sont médiocres.

D'ailleurs ces réglemens , ces loix , cette administration inquiète ne manquent jamais d'attirer l'admiration des fots. Et les fots forment le plus grand nombre. Ainli dans le régime prohibitif , il y a gloire pour le chef , profit pour les subalternes ; & ce sont là d'assez bonnes raisons.

Le monopole de fait a lieu , lorsque les préjugés ou des manœuvres fourdes diminuent le nombre des vendeurs , nuisent à la facilité du commerce , & que par conséquent le prix augmente. Prenons le commerce des grains pour exemple.

La défense de vendre ailleurs qu'au marché , l'obligation imposée aux marchands de faire inscrire leur nom au greffe , les droits

de minage, les bannalités, les communautés de boulangers, * sont autant de causes qui introduisent dans ce commerce un monopole de droit. Mais les achats faits par le gouvernement, dont tout particulier redoute avec raison la concurrence, l'opinion qui flétrit les marchands de bled, la crainte des émeutes, celle des vexations de la part des magistrats subalternes, sont autant de causes qui introduisent dans le commerce un monopole de fait.

Pour ôter les causes du monopole de droit, le gouvernement n'a qu'à le vouloir. Mais parmi celles de fait, il y en a qui tiennent à l'opinion, & qu'il n'est pas si aisé de détruire, d'autant que ce n'est pas de l'opinion des gens sensés qu'il s'agit ici, mais de celle du peuple.

En général tout acheteur a une pente machinale à regarder tout vendeur comme un ennemi; le bon Stern l'a observé.

Où il devait marchander une mauvaise chaise de poste, il sentait une haine secrète

* Sans les communautés de boulangers, la livre de pain ne coûterait qu'autant de deniers que le septier de Paris coûte de livres. D'après ce principe, qui même leur est trop favorable, il n'y a personne qui ne soit en état de prononcer sur l'utilité de ces communautés.

s'élever dans son cœur, contre M. Desein, & il gémissait sur la corruption de la nature humaine. Cette pente augmente avec le besoin qu'on a de la denrée, & il faut plus de réflexion que n'en font la plupart des hommes, pour sentir que sans le marchand qui gagne à la vérité sur nous, la denrée nous coûterait encore plus cher, & qu'ainsi il fait à la fois son profit & le nôtre. Aussi le peuple en général hait-il tous les marchands, & ne dit-il du bien que de ceux qui lui vendent à crédit.

Cette haine est plus forte contre les marchands de bled, parce que cette denrée est nécessaire. D'ailleurs, lorsque le marchand de bled fait des achats, lorsqu'il conserve son bled dans des magasins, il en augmente le prix. A la vérité, lorsqu'il vend ensuite, il fait diminuer le prix, il fait que ce prix éprouve moins de variations, que la situation du peuple est plus uniforme, que sa subsistance est plus assurée, qu'il n'éprouve plus ces alternatives d'abondance de bled où il manque de travail, * & de disette où son travail ne lui suffit pas. Ce qui importe au

* Lorsque le bled est à bas prix, les propriétaires & les cultivateurs ont moins d'argent, font moins travailler, & le peuple souffre plus du défaut d'ouvrage qu'il ne profite du bas prix.

peuple , ce n'est pas que le bled soit à un prix plus ou moins haut , c'est que le prix n'en soit pas exposé à de grandes variations , parce que le prix des salaires se règle sur le prix ordinaire , & non sur le prix moyen du bled. *

Mais ces idées sont trop compliquées pour

* Les gens riches peuvent se passer d'une grande partie des ouvrages qu'ils veulent faire faire , plus aisément que le peuple ne peut se passer de travail. Ainsi ils ne paient jamais un ouvrage au-dessus du prix pour lequel ils peuvent espérer de l'avoir quelques mois après. Il en résulte que le prix des salaires n'augmente avec le prix des grains , qu'après que cette augmentation a duré long-tems , & par conséquent les chertés passagères de quelques mois ne changent rien au prix des salaires.

Par la même raison , les salaires doivent diminuer plus promptement dans le tems des bas prix. Mais il faut quelque tems , parce que l'ouvrier aimera mieux souffrir un peu , que de réduire son travail à un prix moindre , qu'il craint de voir subsister , même après le rehaussement du bled ; d'ailleurs , comme les malheureux qui n'ont ni ressources ni épargnes , sont forcés à consentir d'abord à cette diminution de salaire , le gros des ouvriers s'y refuse par vanité. Voilà pourquoi l'on peut dire qu'en général c'est sur le prix ordinaire & non sur le prix moyen des subsistances , que se règle le prix des salaires.

le peuple, il ne voit dans le marchand de bled qu'un homme qui est cause que cette denrée n'est plus à un très-bas prix, qui la tient pour l'instant présent à un prix plus haut; & cela suffit pour fonder la haine populaire.

Le seul remède à ce mal, est l'habitude & un commerce public & fait par un grand nombre de personnes. Le peuple en verra les opérations avec moins de frayeur; & comme chaque marchand emploiera un certain nombre de gens du peuple, il en résultera que parmi le peuple même, beaucoup de gens prendront la défense de ce commerce. Les émeutes sont un des plus grands obstacles au commerce des grains. Pour s'exposer à la perte totale de sa marchandise & à toutes les violences du peuple, il faut l'espérance d'un immense profit.

Ce n'est point le besoin de pain qui cause ces émeutes, c'est l'idée qu'à le peuple qu'elles resteront impunies, c'est la persuasion où il est que le gouvernement est obligé de lui tenir le bled à bon marché; c'est enfin dans les chefs des émeutes l'espérance de piller.

Ordinairement aux premiers signes de mouvement dans le peuple, les magistrats subalternes cherchent à le calmer par des précautions timides; la peur les saisit, ils s'agitent, s'assemblent, & tous ces mouve-

mens augmentent la terreur du peuple.

Si le peuple était convaincu que jamais le gouvernement ne se mèlera ni de faire ouvrir des magasins de force, ni d'arrêter les bleds, & qu'il n'en a pas le droit; s'il était sûr que les chefs des séditions pour le pain seront sévèrement punis, si les magistrats subalternes avaient du courage, alors il n'y aurait plus de séditions.

Une dernière cause d'émeutes est l'intrigue de quelques marchands. Lorsque la liberté n'est pas entière, ou qu'elle est nouvellement établie, il y a peu de marchands de bled, & il est aisé à quelques-uns d'eux, de produire une disette apparente. Ils répandent ensuite parmi le peuple des bruits de famine. Ce peuple se soulève, on veut acheter du bled pour l'appaiser, les marchands qui ont produit tout le mal s'offrent alors au gouvernement, achètent la préférence des subalternes, & lui vendent à prix d'or le bled de leurs magasins. Les vexations de la part des petits magistrats font un mal presque universel.

D'abord il n'y a rien à gagner à protéger la liberté absolue, & jamais on ne s'est fait de réputation, en ayant l'air de ne rien faire. Ensuite le but de tout honnête échevin, c'est l'amour & l'estime du peuple de sa ville; son ambition ne va pas plus loin. Or quoi-

que ses ordonnances prohibitives nuisent réellement à ses bourgeois, puisqu'elles augmentent à la fin le prix du bled ; cependant il a l'air de leur sacrifier le peuple des campagnes. Il calque ses loix sur celles de l'ancienne Rome : il traite les campagnes voisines , comme Rome traitait les nations vaincues ; & le bourgeois devenu une espèce de petit tyran pour le pays qui l'entourne , chérit le magistrat qui flatte son avidité & son orgueil.

De là ces défenses violatrices de la propriété, de faire sortir d'une ville les denrées qui y ont été exposées en vente , quoique tout l'effet de ces défenses soit d'écarter les marchands de la ville où elles ont été portées.

De là ces défenses faites aux fermiers d'acheter du grain dans les marchés.

De là ces défenses barbares , aux habitans des campagnes d'acheter du pain chez les boulangers de la ville.

De là ces ordres aux fermiers de garnir les marchés des villes , & les visites faites chez eux.

Toutes ces loix entraînent à leur suite les exactions des subalternes, les saisies, les amendes , les procédures, & , ce qui en est la conséquence , le découragement de l'agriculture , l'anéantissement du commerce des grains , les disettes dans les villes & la désolation dans les campagnes.

Mais le conseiller du roi ne voit rien de tout cela, il n'a ni remords de ses injustices, ni honte de ses sottises. Plus la cherté augmente, plus il redouble de prohibitions, de vexations, plus il met d'obstacles à ce qui pourrait la faire cesser. Le peuple aussi ignorant que lui, le voit se démener en parlant de pain; il croit lui avoir obligation de ce qu'il mange, & il le bénit.

La terreur s'est alors emparée des marchands de grains: le petit nombre d'hommes qui font ce commerce se cachent en attendant un moment plus tranquille; mais le peuple les découvre, il crie au monopole. A ce mot la tête de l'édile s'échauffe; & fortement persuadé que tout marchand de bled est un scélérat, il en fait arrêter trois ou quatre au hasard, & les livre à la justice pour en faire un exemple. Nos graves sénateurs ont fait serment de croire tout ce qu'on croyait il y a deux cents ans. D'ailleurs le peuple crie, il faut le calmer & sauver ses vitres; on fait pendre les malheureux marchands, c'est-à-dire, non-seulement des innocens, mais des hommes utiles & nécessaires.

Telle est la marche ordinaire du régime prohibitif que quelques gens d'esprit ont la bizarrerie de regretter, comme le comte de Boulainvilliers regrettait les loix féodales,

& Caveirac le tems de la S. Barthelemi.

Mais, dira-t-on, est-ce qu'il n'est pas possible que des marchands de bled parviennent par différentes manœuvres à faire monter cette denrée a un prix excessif ?

Oui, cela est très-possible, toutes les fois qu'il n'y aura pas de liberté. Mais la possibilité cessera du moment où la liberté sera établie ; parce qu'avec un grand nombre de marchands, il n'est plus possible d'arrêter la concurrence, parce que lorsque les lieux où l'on vend seront très-multipliés, le nombre des acheteurs sera moindre dans chacun, & les terreurs paniques plus difficiles à répandre.

Il est encore possible, dira-t-on, que des marchands conservent dans des magasins immenses tous les grains d'une récolte, qu'ils s'entendent entr'eux pour ne vendre que lorsque le prix deviendra excessif.

Supposons que des commerçans aient pu former un tel projet, leurs magasins commencés lorsque le bled est à bas prix, le feront monter infailliblement ; alors il faudra qu'ils l'achètent plus cher des fermiers aisés, des propriétaires riches ; le prix augmentera toujours, & les bleds des nations voisines arriveront.

Pour éviter que cette concurrence ne fasse baisser le prix, il faudra les acheter encore ;

& pour peu qu'une de ces opérations vienne à manquer, la société sera obligée de vendre à perte. Ainsi cette spéculation, pour être sûre, demanderait le crédit réuni de quelques milliers de négocians. Et l'accord parfait de quelques milliers de personnes, étant aussi impossible que celui de cent mille, cette objection se réduit à dire que si tous les gens qui ont du bled s'accordaient pour n'en point vendre qu'il ne fût à un certain prix, ils l'y feraient monter. Ce qui est aussi vrai que la supposition d'un tel accord est ridicule.

Les magasins de bled formés librement, sont utiles pour maintenir une plus grande uniformité de prix dans les différentes saisons de l'année, pour diminuer les variations d'une année à l'autre; & l'on ne faudrait trop répéter que ces variations sont seules le mal du peuple, parce qu'elles ne sont pas suivies de variations semblables dans le prix du travail. Ces magasins en conservant du bled d'une année sur l'autre, sont encore le seul moyen de remédier à une disette réelle, ou aux terreurs qu'inspire l'idée d'une mauvaise récolte.

Quelques personnes éclairées croient que dans une matière qui intéresse si essentiellement l'existence d'un peuple entier, il ne faut rien laisser au hasard; & comme il leur reste

des doutes sur l'effet de la liberté entière, elles semblent desirer que le gouvernement fasse quelque chose pour prévenir les disettes.

Mais d'abord, tout réglemeut, toute contrainte est une atteinte à la propriété & à la liberté des citoyens. Or pour avoir droit de les forcer à en faire un sacrifice au bien public, il faut être sûr qu'il l'exige, & assurément il ne suffit pas de n'être pas absolument sûr que ce sacrifice n'y sera point contraire. C'est précisément ce qui arrive ici; car soit qu'on examine les raisons, soit qu'on pese les autorités, la probabilité est sûrement très-grande en faveur de la liberté.

D'ailleurs, on voudrait que le gouvernement ne fit, pour prévenir les disettes, autre chose que de protéger la liberté la plus entière. Mais que fera-t-il? Est-on bien sûr que les moyens qu'il emploiera ne produiront point la disette, au lieu de la prévenir? N'est-on pas assuré au contraire que la liberté favorise l'agriculture, & qu'en augmentant la quantité du bled, elle rend plus difficiles les disettes réelles? Quant aux disettes d'opinion, qui osera dire que tout ce que le régime prohibitif entraîne de découragement, d'embarras, d'abus, de vexations ne peut pas produire une disette plus facilement encore que la terreur panique qui peut accompagner une entière liberté?

Ainsi le parti de faire quelque chose pour prévenir les disettes, ne doit pas être embrassé par ceux qui doutent, comme étant le parti le plus sûr.

Seulement il est le plus sûr pour l'administrateur, qui, quelque sottise qu'il fasse, n'a rien à craindre du peuple, pourvu qu'il agisse. Dans ce qui regarde les subsistances, le peuple ressemble à ces malades qui se fâchent contre leur médecin, parce qu'il ne leur donne pas des remèdes, & courent avec confiance à un charlatan qui les empoisonne. Mais ce n'est pas des intérêts de l'administrateur qu'il s'agit, c'est de ceux de la nation. Il n'est pas question de plaire au peuple, mais de lui faire du bien; il faut savoir le servir sans le flatter, ni le craindre. Aussi le régime de la liberté ne peut-il être suivi que par un ministre aussi éclairé que vertueux, supérieur à la crainte comme aux préjugés, qui préfère enfin le bien de l'état à sa place, & le témoignage de sa conscience aux applaudissemens de la populace. Aussi dans les pays où la liberté n'existe pas, elle ne peut être rétablie que par un ministre qui, par une suite d'opérations bienfaisantes & utiles au peuple, ait désarmé sa défiance, que la longue habitude d'être compté pour rien a rendu si prompt à s'allumer.

Les grandes villes, dit-on encore, méri-

tent peut-être quelque exception : la liberté entière n'aurait sans doute aucun inconvénient pour une nation répandue uniformément sur le sol qui la nourrit ; au lieu que la réunion contre nature de tant d'hommes dans un petit espace doit exiger des remèdes extraordinaires.

Je demanderai d'abord quels seront ces remèdes ? Soumettra-t-on le commerce des grains à des réglemens qui en diminuent l'activité & qui n'ont pour objet que de remédier à des inconvéniens imaginaires ? Forcera-t-on les habitans des campagnes à fournir les marchés des villes ? Exercera-t-on contre les payfans toutes les vexations qu'on croira utiles pour procurer aux bourgeois une subsistance plus facile ? Mais ces moyens n'ont presque jamais produit qu'un effet contraire à celui qu'on se proposait en les employant. Il existe des preuves incontestables, que les disettes que Paris a éprouvées en 1709, en 1726, en 1740, ont été bien moins l'ouvrage de la nature que celui des mauvaises loix.

Dans le tems où Rheims éprouvait une disette, il y a quelques années, le bled de la Bourgogne traversait la Champagne pour aller en Flandre. Il devait passer par Rheims ; mais le magistrat ne permettait pas de sortir du bled qui y était une fois entré, & les voi-

turiers se détournent de plusieurs lieux, pour éviter de passer par cette ville.

D'ailleurs, de quel droit sacrifierait-on l'habitant des campagnes à celui des grandes villes? N'a-t-il pas les mêmes droits? la propriété, la subsistance ne sont-elles pas aussi factées? & faut-il, parce qu'il nourrit les villes du produit de ses sueurs, que les villes l'oppriment & le dépouillent?

Qu'un gouvernement faible & corrompu flatte la populace des villes qui peut s'attrouper, & dédaigne le peuple dispersé dans les campagnes, jamais de telles maximes ne seront adoptées par un gouvernement ferme, juste & éclairé.

Le gouvernement fera-t-il lui-même à perte un commerce de grains? Il faut d'abord observer que les abus d'autorité de la part des hommes employés à ce commerce, leurs manœuvres, la crainte qu'ils inspirent à tout autre commerçant, produiront une augmentation réelle. D'ailleurs les frais d'achat, de transport, que les abus rendent immenses, lorsque c'est le gouvernement qui paie, feront qu'il achètera à très-haut prix; ainsi pour procurer aux grandes villes une subsistance à bon marché, il faudrait une dépense énorme. Ainsi pour nourrir le peuple des villes, on accablerait d'impôts le peuple des campagnes. On ne pourra par là même

même raison forcer de vendre à perte les boulangers, qu'il faudrait ensuite dédommager. Cependant voilà les seuls moyens que le génie des partisans du système des prohibitions ait enfantés jusqu'ici.

Supposons enfin que le gouvernement parvienne à force d'argent, à faire en sorte que dans les villes le pain eût un prix à-peu-près uniforme; d'abord s'il est au-dessus du prix commun des campagnes, le peuple qui y habite refluera encore plus sur les villes, les campagnes en deviendront plus faibles; & pour soutenir les mêmes opérations devenues plus chères, il faudra cependant charger encore plus ces malheureuses campagnes, destinées à porter tout le poids de cette administration bourgeoise.

Ensuite que gagnera le peuple des villes à cette opération? Le prix de la main-d'œuvre se mettra au niveau du prix ordinaire du pain. Ainsi cette uniformité produite par le gouvernement, ne ferait pas aux villes plus de bien que l'uniformité qu'aurait amenée la liberté entière, sans dévaster les campagnes, sans nuire à l'agriculture.

(La suite au Journal prochain.)





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Le cheik Daher s'est rendu si redoutable en Syrie, que malgré la révolution d'Égypte, qui a coûté la vie à Aly-Bey, la Porte paraît désespérer de le réduire par la force. On parlait d'un projet formé de concert avec Mehemet-Bey, d'attaquer Daher à forces réunies; mais on ne fait à quoi en est cette affaire. Le tribut annuel de l'Égypte est heureusement arrivé ici depuis peu, & a été déposé au trésor.

Outre les présens que le colonel Peterfon & le sieur Tamarow, commissaires de Russie, ont reçus de la Porte, immédiatement après l'échange des ratifications, le grand-visir a de lui-même envoyé à l'un & à l'autre un très-beau cheval richement enharnaché. Abdul-Kerim séjournera à Choczim, jusqu'à ce que le prince Repnin y soit également arrivé; ce qui, selon toutes les apparences, traînera assez pour que les réjouissances

qu'on prépare à Moscoulà l'occasion de la paix, puissent être finies avant que le ministre de sa hauteffe soit rendu à la destination. La Porte fait réparer & agrandir considérablement le palais destiné au prince Repnin.

Le 18 février quatre vaisseaux de ligne & trois frégates turques partirent d'ici pour l'Archipel, avec ordre de purger cette mer des pirates qui l'infestent. Cette escadre sera commandée par le capitain pacha, ou le grand-amiral de l'empire. Ces brigands ont rencontré depuis peu deux navires anglais, dont l'un a été pris & l'autre coulé à fond.

Le 16 mars, on lança à l'eau un vaisseau de ligne de 54 pieces de canon, en présence du grand seigneur, qui marqua sa satisfaction en faisant distribuer des gratifications aux ouvriers. Un autre établissement qui annonce un grand changement dans les vues & la façon de penser de la Porte, c'est la réforme qu'elle médite dans la tactique. Des préjugés religieux avaient fait rejeter tous les changemens utiles; mais les malheurs de la dernière guerre, aidés peut-être d'autres ressorts politiques, ont vaincu la répugnance du gouvernement. Sa hauteffe vient de créer un corps d'ingénieurs sur le même plan que ceux des autres puissances de l'Europe. En conséquence le sieur de Kermor-

Grand, gentilhomme Breton, ci-devant Ingénieur au service de France, a commencé à donner aux élèves des leçons de physique, de mathématiques, de dessin, &c. La direction de cette école a été donnée au chevalier Tott, qui s'occupe avec ardeur à mettre l'artillerie & la marine sur un pied redoutable.

R U S S I E.

Moscou. Les troupes irrégulières qui ont servi dans la dernière guerre, viennent d'être congédiées, & on n'en a laissé subsister que les corps qui sont attachés aux divisions de la Livonie & de l'Estonie, dont la plus grande partie restera encore en Pologne. Les réjouissances pour la paix ne commenceront que le 10 juillet prochain, anniversaire de la signature du traité, dont on s'attend à voir publier incessamment les articles sous une forme authentique; ce que la cour n'a pas encore fait. S. M. I. doit faire cette année un voyage à Astracan, pour visiter les nouvelles colonies établies dans ce royaume, & les provinces que Pugatschew a dévastées.

Le prince Galitzin, vice-chancelier de Russie, ayant écrit à l'impératrice une lettre, pour lui demander la permission de se démettre de tous ses emplois, & d'aller rétablir sa santé, dont le délabrement ne lui permettait plus de continuer son service, S. M. I. lui fit de sa propre main la réponse sui-

vante : *Prince Alexandre Michaïlowitz.* En réponse à votre lettre du 5 décembre dernier, où vous me demandez d'être déchargé de toute affaire, je dois vous faire connaître que je ne regarderai qu'avec satisfaction la continuation de vos services, puisque vous vous en êtes toujours acquitté avec une intégrité parfaite, & avec un attachement fidele & sincere pour ma personne & l'empire. Pour vous donner une marque de ma confiance invariable, que vous vous êtes acquise, je vous envoie ci-joint un ordre au sénat, par lequel je vous y fais prendre séance; & un autre au cabinet, de vous compter une somme suffisante pour l'acquittement des houpes de la clef de grand-chambellan, que je vous envoie en même tems. Et je suis votre bien affectionnée, CATHERINE. „ L'ordre au cabinet assignait au prince une gratification de 40 mille roubles. Les derniers avis reçus portent que sur de nouvelles instances, le prince a obtenu sa démission de la charge de vice-chancelier.

Par un ukase du 10 février, il est ordonné à tous ceux qui ont des prisonniers de guerre Turcs, de les rendre aux gouverneurs & commandans des places où ils se trouvent, pour être renvoyés dans leur patrie, sous peine, contre les contrevenans, d'être punis selon les loix. Les Turcs qui ont embrassé le

christianisme ne seront point rendus.

L'impératrice a fait distribuer 500 roubles à un corps de 150 à 200 confédérés polonais, venant de Sibirie pour retourner dans leur patrie. Un second corps à-peu-près de même nombre, suivra dans peu la même route, & obtiendra sans doute les mêmes secours. Le comte Paç, qui a quelques terres dans les nouvelles acquisitions de la Russie en Pologne, est arrivé dans cette capitale pour faire hommage à S. M. I. & solliciter la levée du sequestre qu'on avait mis sur ses biens, & le remboursement des revenus qu'on a tirés depuis cette époque.

Pétersbourg. L'académie fera publier toutes les observations des savans qui ont fait des ouvrages dans les contrées les plus éloignées de ce vaste empire. On imprime actuellement les observations que le professeur Pallas a faites chez les Mogols de Selingskoi, & les Calmoucks de Harding, où il a passé tout l'hiver de 1773, afin de connaître exactement les religions, les mœurs & l'histoire ancienne de ces peuples. Le professeur Laxmann travaille à mettre en ordre les observations du professeur Falk, chez les Tartares de Kirgis. On a trouvé dans les papiers du professeur Gmelin la quatrième partie de ses voyages prête à être mise sous presse.

P O L O G N E.

Varsovie. Les dernières séances de la délé-
gation ont été poussées avec une activité
extraordinaire. Celle du 18 mars a terminé
le traité de commerce avec la cour de Berlin ;
voici ce qu'on en connaît : 1°. Deux pour
cent de droit mis sur les productions du
pays de S. M. le roi de Prusse. 2°. Le com-
merce avec l'étranger absolument libre en
payant à S. M. Prussienne 12 pour cent de
transit. 3°. Les Polonais pourront acheter
ce qu'ils voudront en Prusse en payant deux
pour cent de sortie. 4°. Les mêmes objets
qui se fabriquent dans les manufactures de
Prusse pourront se tirer de l'étranger, moyen-
nant les douze pour cent. 5°. La ville de
Dantzic étant absolument étrangère à S. M.
le roi de Prusse, sera assujettie aux mêmes
loix que l'étranger pour le paiement du
transit, sans aucun autre péage, sous quel-
que prétexte que ce soit. 6°. Pour prévenir
tout arbitraire, S. M. Prussienne a fait for-
mer un tarif, en conséquence duquel les Po-
lonais ne paieront que les deux pour cent de
tout ce qu'ils exporteront ou importeront
dans les états de S. M. Prussienne ; mais un
droit de douze pour cent sera exigé pour
tout ce que les Polonais transporteront à
Dantzic & à l'étranger, ou importeront de
Dantzic ou de l'étranger en Pologne. 7°. Les

Sujets réciproques des deux puissances jouiront d'une pleine & entière protection. 8°. Le commerce du sel fera entièrement libre : cette denrée ne paiera pas d'autre droit d'entrée, de douane, de péage ou autre, que ceux qui ont été usités jusqu'ici dans le grand duché de Lithuanie. 9°. Enfin les hautes parties contractantes se réservent, en cas de besoin, de spécifier plus particulièrement les divers articles de ce traité, pour l'avantage mutuel des deux états.

Le 27 mars, jour auquel la diète s'était ajournée, on commença la lecture de toutes les constitutions signées par la délégation, & l'on poussa cette lecture jusqu'à l'article du conseil permanent. Avant la fin de la séance, le prince Czerwertynski prononça un discours véhément contre tout ce qui avait été fait par la délégation. Il demanda que son nom fût effacé de la liste des prétendants aux baux emphythéotiques; & il a renoncé à l'expectative d'une starostie, dont le propriétaire actuel est fort âgé. Le prince Lubomirski, grand-maréchal de la couronne, fit aussi un discours très-énergique : il s'étendit sur le pillage des starosties & sur divers autres abus. L'évêque de Lucko se plaignit des privilèges accordés aux dissidens. Sur quoi le sieur Kurzonieski, nonce de Piersk, lui répondit : *Nous avons arrêté ce*

que le malheur des tems nous a dicté. Si quelqu'un trouve un moyen plus sage & plus salutaire, qu'il le propose, & nous révoquerons tous très-volontiers les concessions que nous avons faites.

Le 28 on termina la lecture du conseil permanent. Le nonce Dunin, appuyé de plusieurs autres, dit, *qu'on ne pouvait terminer les affaires de la république, que dans une diete libre, sur laquelle la confédération ne devait avoir aucune espece d'influence.* On promit que cette demande serait examinée après qu'on aurait fini la lecture des nouvelles constitutions. D'autres demandèrent que les troupes étrangères évacuent le royaume. Le roi a fait remettre à ce sujet une note au baron de Stackelberg, qui a répondu, *que les troupes aux ordres du maréchal de Romanzow ne tarderaient pas à évacuer les terres de la république; mais que celles dont le sieur Romanius avait le commandement, y resteraient jusqu'à ce qu'on eût reçu des ordres de l'impératrice.*

Le 29, nouvelles contestations, qui n'empêcherent pas de continuer la lecture. On rendit compte de l'établissement du don gratuit du clergé, d'un impôt sur les payfans, de l'augmentation d'un florin sur la capitation des Juifs, d'une taxe d'un florin par paquet de tabac, du dédommagement

accordé au roi pour la perte des salines, du papier timbré, d'un droit sur chaque tonneau de bière, enfin d'une taxe de 50 sequins pour la patente d'un privilege, de 20 sequins pour l'expédition d'un canonicat, de 200 florins pour des lettres de naturalisation, de 15 gros sur chaque paquet de cartes à jouer, & d'un florin sur les calendriers. La séance fut terminée, en fixant les revenus de la république à 33 millions de florins polonais, & l'armée à 30 mille hommes.

La séance du 3 avril fut remarquable par un discours prononcé par le comte Branicki, grand-général de la couronne, avec autant d'éloquence que de liberté.

Enfin, le 15 vit terminer cette assemblée qui semble avoir fixé le sort de la Pologne au moment de la dissolution. Cinq nonces ont protesté contre tout ce que la diete avait ratifié.

A L L E M A G N E.

Vienne. Il s'est manifesté en Bohême une révolte considérable. Les paysans de ce royaume ayant appris depuis long-tems que l'impératrice-reine s'occupe des moyens de diminuer les corvées, se sont persuadés que S. M. I. avait rendu à ce sujet des lettres patentes. En conséquence, les habitans de Weckelsdorff refuserent d'abord toute espece de corvées, en demandant qu'on leur

produisit les patentes qu'ils s'imaginaient qu'on leur cachait. Cette opinion augmenta rapidement le nombre des révoltés. Ils ont pillé tous les endroits par où ils ont passé. La cour voulant d'abord employer la douceur, députa deux conseillers pour tâcher de faire rentrer le peuple dans le devoir. Cet expédient n'ayant eu aucun succès, les troupes aux ordres du général Wallis parvinrent à envelopper quelques-uns des rebelles. Dès lors une commission, soutenue d'un détachement suffisant, accampagnée d'un prêtre, & suivie d'un bourreau, a ordre de saisir les chefs de la révolte, & de les faire punir sur le-champ; mais de traiter avec moins de sévérité ceux que le torrent avait entraînés. Des mesures aussi sages font espérer que l'on recevra bientôt l'avis que ces troubles ont été apaisés.

I T A L I E.

Rome. Le S. Père a confié au cardinal J. B. Rezzonico la direction suprême de la congrégation établie par le feu pape pour les affaires des Jésuites. Les partisans de la société se flattent que la nomination de ce cardinal leur fera très-favorable. On ignore ce qui se passe au château S. Ange par rapport aux prisonniers. Ce qui est certain, c'est que la congrégation n'a encore rien fait. Le pape a mandé successivement le médecin du feu

pontife, le pere Buontempi, son secrétaire & son confesseur, & le frere François qui lui servait de cuisinier. On ignore si ces conférences ont roulé sur les causes de la mort de Clément XIV.

F R A N C E.

Paris. L'émeute excitée dans cette capitale, paraît avoir eu pour but de troubler l'approvisionnement, en fermant les deux grands canaux qui amènent les vivres dans cette capitale, savoir l'Oise & la Seine. Après diverses expéditions dans les environs, & nommément à Versailles, on annonçait expressément que Paris serait mercredi 3 mai, le théâtre du trouble. La troupe qui l'excitait ainsi progressivement était étrangère aux lieux où elle agissait. Dans la foule des payfans, on remarquait des hommes dont la figure trahissait l'habit rustique sous lequel ils étaient travestis. Ces gens-là, après avoir étourdi leurs suivans par le vin, excitaient la fougue & fuyaient.

Ce qui prouve bien que le besoin n'a point excité ces émeutes, c'est qu'on a jeté les bleds & les farines dans la riviere, sur la place, dans les champs. Le pain de quatre livres se vendait douze sols & demi à la halle; le pain de ménage était à dix sols & demi. Le même pain était l'année dernière à treize sols, & il y a cinq ans à dix-sept sols.

L'émeute qu'il y a eu à Dijon paraît avoir la même origine. Dès que la sûreté, la liberté, la franchise ont été assurées, les marchands du pays se sont engagés de fournir aux habitans toutes les provisions dont ils pourraient avoir besoin.

La cour a pris toutes les mesures nécessaires pour réprimer ces abus. Les gardes francaises & suisses ont été réparties par-tout où il en était besoin ; divers régimens appelés des provinces forment un cordon tout autour de la capitale. Dans un lit de justice tenu à cet effet à Versailles le 5, il a été ordonné que les coupables seraient jugés par la Tour-nelle. On espere qu'au moyen de ces sages précautions, la sûreté publique sera promptement rétablie.

A N G L E T E R R E.

Londres. La cour semble persister dans le dessein de triompher à tout prix de la résistance des Américains. Les troupes qui sont actuellement à Boston se montent à 13 mille hommes, l'escadre qui est dans le port, est composée du *Preston*, de 50 canons & de 300 hommes d'équipage ; du *Sommerfet*, de 60 canons & 520 hommes ; de l'*Asie* & du *Boyne*, de 64 canons & de 520 hommes ; de 8 fré-gates, de 20 à 28 canons, & de 10 chaloupes ou-senauts de 6 à 14 canons. Les bâtimens chargés de ce renfort ont mis à la voile de

Portsmouth & de Plymouth vers l'Irlande , où ils prendront à bord les troupes destinées pour le même pays. D'un autre côté il semble que les Américains n'attendent que la première hostilité des troupes du roi pour faire les premiers pas vers l'indépendance. On se prépare dans les colonies à repousser la force par la force. La Virginie a mis sur pied un corps de 15000 hommes. La province de Maryland & la Pensylvanie ont aussi levé des troupes. Celles de Connecticut & de Massachusset-Bay ont offert chacune un corps de 20 mille hommes. Chaque régiment de milice a un escadron de cavalerie. Tous les détails annoncent par - tout les mêmes dispositions vigoureuses.

La chambre des communes a accordé 46 mille 846 liv. sterling pour rembourser à la banque les dépenses qu'elle a faites en recevant la monnaie légère , 22824 liv. sterling , pour subvenir à la dépense extraordinaire du bureau de la monnaie ; 12578 liv. pour remboursement de diverses sommes avancées par S. M. en vertu d'adresses de la chambre ; 13000 pour l'entretien des forts & établissemens sur la côte d'Afrique ; 5000 pour réparer le port de l'isle des Barbades ; 1684 , pour dépenses faites dans l'objet de prévenir la maladie épidémique parmi les bêtes à cornes.

Dans une lettre au comte d'Hertford , le lord-maire demande au nom de la ville de Londres , que S. M. révoque l'ordre qu'elle a donné de ne plus recevoir des remontrances sur le trône. Il soutient que le lord-maire & les aldermans ont droit de faire en tout tems des représentations au roi , que ce privilege n'a jamais été violé jusqu'ici ; que l'usage en est aussi ancien que les prérogatives de la couronne ; & qu'enfin il est dangereux d'attaquer ainsi les droits de la capitale.

S U I S S E.

Berne. Dans leur séance du 24 avril dernier, LL. EE. du conseil souverain incorporerent dans leur auguste corps , M. Frederic Alexandre, comte de Dohna, burgrave, seigneur de Schlobitten & Prackelwitz. Ce seigneur, né en 1741 , occupe la place qui avait été décernée de la même maniere à son illustre pere , dans la promotion de 1755.

Le 10 du courant, LL. EE. du conseil souverain ont nommé pour députés à la diete de Frauenfeld & de Baden , S. E. M. Frederic Sinner , ancien seigneur avoyer , & M. Rodolphe Manuel , ancien banneret.

Manheim. Le 174e tirage de la loterie électorale Palatine , s'est exécuté le 4 mai 1775 ; les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune , sont :

32. 15. 70. 76. 73.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. Divers ouvrages élémentaires publiés à Zurich, à l'usage de l'Ecole réelle.	3
II. Maniere de provigner la vigne, &c.	9
III. Les Muses helvétiques, &c.	13
IV. Séance de l'acad. de physique à Zurich.	20
II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.	
I. Voyage en Sicile & à Malthe, &c.	23
II. Réflexions & maximes morales, &c.	33
III. Eloge de Marc-Aurele, &c.	41
III. PARTIE. Pièces fugitives.	
I. Bazile. Anecdote française, &c.	49
II. Jonathan Dickinson, &c.	67
III. La Brunette anglaise. Conte.	73
IV. A madame la comtesse de*** &c.	83
V. Le Portrait impossible.	87
VI. L'Age d'aimer.	88
VII. La Revanche.	ibid.
VIII. L'Ambitieux.	89
IX. Lettre aux éditeurs, sur une cérémonie singulière à Bâle.	ibid.
X. Monopole & monopoleur.	94
IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	

